

2025

CATALOGUE DES formations

Les fonctions support & stratégiques sont essentielles au succès de votre entreprise. Formez-vous avec des experts.

- TVA
- DOUANE
- COMPTA-GESTION
- IMMOBILIER
- FISCALITÉ



SOMMAIRE

Parcours	Parcours TVA essentiel	3
	Parcours TVA confirmé	3
	Parcours ADV TVA et Douane	3
	Parcours TVA certifiant	8
TVA	Mécanismes de la TVA	4
	TVA intracommunautaire et extracommunautaire	5
	TVA internationale - échanges complexes	6
	TVA sur ventes	7
	TVA et Incoterms®	10
	Maîtriser le risque fiscal lié à la TVA	11
	Passez à la facturation électronique: guide pratique et stratégique	12
	L'assujetti unique : le groupe TVA	13
	TVA, assujettis et redevables partiels	14
	TVA sur achats	15
TVA, DEB et circulation de marchandises	16	
TVA et territorialité des prestations de services	17	
TVA par secteur	TVA, véhicules neufs et d'occasion	18
	TVA et transport de marchandises	19
	TVA et œuvres d'art	20
	TVA à l'international pour les œuvres d'art	21
	TVA et nautisme	22
	TVA, navires de plaisance neufs et d'occasion	23
	TVA et nautisme : réparation et maintenance	24
	TVA et nautisme : vente et location	25
	TVA, agences de voyages & organisateurs d'événements	26
	TVA et industries	27
	TVA dans le secteur des parfums, des arômes & de la cosmétique	28
TVA dans le secteur des industries pharmaceutiques et chimiques	29	
TVA et e-commerce : ventes à distance et services digitaux	30	
Compta gestion	Débitants de tabac et diffuseurs de presse	31
	Traiter un dossier pharmacie pour les experts-comptables	32
	Spécificités comptables des associations	33
	Experts-comptables : traiter un dossier de transport routier de marchandises	34
Fiscalité	FISCALITÉ Énergétique et environnementale	35
Immobilier	Opérations immobilières réalisées par des assujettis professionnels de l'immobilier	40
	Marchands de biens et lotisseurs professionnels	41
	Opérations de construction-vente	42
	Société civile immobilière de gestion patrimoniale	43
	Fiscalité & comptabilité LMNP / LMP 2024	44
	Fiscalité & comptabilité LMNP / LMP 2024	45
	Fiscalité des investissements immobiliers réalisés en France par des non-résidents	46
Imposition en France des personnes physiques résidentes de la Principauté de Monaco	47	
Douane	Import-export et formalités de douane	48
	Les codes douaniers en toute sécurité	49
	Les règles d'origine préférentielle et non préférentielle	50
	La valeur en douane	51
	Opérations triangulaires avancées	52
	Le trio douanier	53
	Incoterms® 2020	54
	Crédits documentaires export (crédocs)	55
	Réglementation douanière et yachting	56
	Export control : décryptage des réglementations BDU, ITAR, EAR	57
	Alcools - contributions indirectes	58
Œuvres d'art à l'international : logistique et douane	59	
Exportation de vin français dans le monde	60	

Certification de formation Qualiopi, qu'est que c'est ?

La loi "Avenir professionnel" a pour but de garantir une qualité renforcée des offres de formation en France et de donner accès à des informations plus lisibles.

Il s'agit d'une certification qualité unique délivrée par des certificateurs indépendants, permettant de faire appel à des fonds publics ou mutualisés pour les entreprises.

Les organismes de formation tel que Mathez Formation sont concernés. La formation professionnelle est au centre des enjeux.

Cette certification permet une lisibilité de l'offre de formation pour le public, en associant la certification qualité à une marque.

Référentiel national qualité

7 critères d'évaluation

La certification Qualiopi s'appuie sur le référentiel national qualité qui comporte donc 7 critères :

1. Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
2. L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations.
3. L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
4. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
5. La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
6. L'inscription et l'investissement du Prestataire dans son environnement professionnel.
7. Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie
d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

Pourquoi obtenir la certification ?

Qualité et financement

Grâce à cette certification Qualiopi, vous pourrez bénéficier de financements publics (État, Région, France Travail...) et/ou mutualisés (OPCO par exemple) et accéder à des formations de qualité vous permettant une montée en compétences.

Comment obtenir la certification ?

Audit Qualiopi

Afin d'obtenir la certification Qualiopi, il faut tout d'abord **déposer une demande auprès d'un organisme certificateur reconnu**, puis préparer et **passer l'audit Qualiopi**. Cela nécessite de mettre aux normes l'ensemble des éléments à disposition du public, des formateurs, des financeurs...

Une fois la certification obtenue, il faut maintenir la qualité tout au long de l'année, améliorer nos dispositifs afin de **valider les audits de surveillance et de renouvellement** qui auront lieu 18 mois après, puis 3 ans après l'obtention de la certification.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous référer aux plans de formations associés.

Parcours TVA essentiel

Découvrez le Parcours TVA essentiel, une formation progressive couvrant les fondamentaux de la TVA, la sécurisation des échanges internationaux et la maîtrise des opérations complexes en un ensemble complet.

Tarifs

Sociétés : 1 690 €

Cabinets : 1 490 €

Durée : 3 jours - 21 heures

Objectifs :

- Maîtriser les fondamentaux de la TVA.
- Sécuriser les échanges internationaux.
- Exceller dans les opérations complexes.
- Intégrer les connaissances intracommunautaires et extracommunautaires.
- Sécuriser les déclarations de TVA.
- Développer une expertise globale.

Formations comprises :

- Les mécanismes de la TVA.
- TVA intracommunautaire et extracommunautaire.
- TVA internationale - échanges complexes.

Parcours TVA confirmé

Découvrez le Parcours TVA confirmé, dédié à l'acquisition d'une expertise approfondie dans le domaine des échanges internationaux. Notre parcours en trois étapes vise à perfectionner vos compétences sur les transactions commerciales à l'échelle mondiale.

Tarifs

Sociétés : 3 790 €

Cabinets : 3 590 €

Durée : 5 jours - 35 heures

Objectifs :

- Déterminer les règles et le régime de TVA applicable à vos opérations internationales et intracommunautaires relatifs aux différentes prestations de services.
- Remplir et sécuriser vos obligations déclaratives en matière de TVA et les obligations connexes.
- Établir les scénarios d'autoliquidation de TVA, de déduction et d'exonération de TVA applicables aux échanges de biens.
- Identifier les opérations internationales nécessitant un traitement TVA particulier.
- Identifier les risques potentiels liés aux opérations fiscales et douanières et anticiper les contrôles fiscaux et douaniers.
- Gérer les contrôles efficaces sur la documentation à mettre à l'appui de la comptabilité.
- Devenir expert et référent TVA certifié.

Formations comprises :

- TVA intracommunautaire et extracommunautaire.
- TVA internationale - échanges complexes.
- TVA intracommunautaire et internationale (certifiante).

Parcours ADV TVA et Douane

Maîtrisez les obligations TVA et Douane liées aux opérations internationales à l'export y compris dans leurs interactions avec les Incoterms®, et approfondissez au choix soit les formalités douanières, soit les opérations triangulaires.

Tarifs

Tous : 1 490 €

Durée : 3 jours - 21 heures

Objectifs :

- Savoir éditer ses offres tarifaires et maîtriser le traitement TVA afin de sécuriser la facturation clients.
- Déterminer l'impact des Incoterms® sur les régimes de TVA à appliquer à l'étranger.
- Définir pour chaque opération les obligations à prendre en charge par la société française et ses partenaires.
- Appliquer les notions essentielles du trio douanier sur la base des documents associés et de cas pratiques.
- Identifier les différentes opérations triangulaires et gérer les risques fiscaux et douaniers qui en découlent.

Formations comprises :

- TVA sur ventes ;
- TVA et Incoterms® ;
- Opérations Triangulaires avancées : Pays tiers / TVA.
- ou
- Import-export et formalités de douane.

Le coût indiqué correspond à l'inscription d'un seul participant pour l'intégralité du parcours.

MÉCANISMES DE LA TVA

Champ d'application de la TVA, TVA collectée, TVA déductible

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer les mécanismes de base de la TVA et savoir déterminer les opérations imposables ou non imposables
- Déterminer la TVA déductible.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Sociétés réalisant des échanges de biens et de services :

- Services comptables & financiers

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Avoir une connaissance basique de la TVA.

Niveau :

- Professionnel
 Avancé
 Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Avocat expert TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en cours et fin de formation.

TARIFS
par personne

1 JOUR
7 heures

Société	750 € HT
Cabinet d'expertise comptable	570 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

CHAMP D'APPLICATION DE LA TVA

- Opérations dans le champ et hors du champ de la TVA
- Opérations exonérées par dispositions spécifiques de la Loi

TVA COLLECTÉE

- Territorialité de la TVA
- Détermination de la base d'imposition
- Taux applicables
- Fait générateur et exigibilité
- Régime de TVA sur les encaissements
- Régime de TVA sur les débits, intérêt de l'option
- Régularisation de TVA collectée à tort

TVA DÉDUCTIBLE

- Droit à déduction :
 - Condition de fond
 - Condition de forme
 - Condition de délai
- Les exclusions du droit à déduction
- Notion de frais généraux et opérations mixtes
- Les opérations exonérées de TVA ouvrant droit à déduction
- Assujettis et redevables partiels
- Coefficients de déduction :
 - Coefficient de taxation
 - Coefficient d'admission
 - Coefficient d'assujettissement
 - Coefficients uniques
- Les régularisations de TVA déduite à tort
- Produits financiers ou immobiliers accessoires
- Autres incidences à anticiper :
 - Taxe sur les salaires
 - Régularisations de TVA
 - Autoliquidation

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE TVA

- Opérateurs immatriculés : procédure dite de la 6^e directive (CA3 & demandes de remboursement)
- Opérateurs UE non immatriculés : procédure dite de la 8^e directive (portail)
- Opérateurs hors UE : procédure dite de la 13^e directive (représentation fiscale)
- Retour d'expérience et conseils pour déposer une demande de remboursement.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE ET EXTRACOMMUNAUTAIRE

Fondamentaux de la TVA sur les échanges de biens et services

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer le bon régime de TVA intracommunautaire et la réglementation européenne à travers des exemples
- Identifier les règles applicables aux échanges de biens et services à l'international
- Remplir et sécuriser vos obligations déclaratives (CA3/ DAU/ EMEBI/ ERTVA/ mentions sur factures).

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Toute personne ou société réalisant des échanges de biens et/ou de services au plan intracommunautaire et/ou international et devant comptabiliser les opérations et traiter des déclarations de TVA :

- Services comptables & financiers

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Connaissance basique des mécanismes de la TVA.

Niveau :

- Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par personne

1 JOUR
7 heures

Société **590 € HT***

Cabinet d'expertise comptable **590 € HT***

Formation intra **Sur devis**
(France entière) **à partir de 1 900 € HT**

*non cumulable avec autres remises

Créé le 05/01/2022 - Mis à jour le 26/11/2024

INTRODUCTION À LA TVA INTRACOM

- Historique, situation actuelle & avenir du régime de la TVA

OBLIGATIONS DÉCLARATIVES TVA

- Remplir l'état récapitulatif TVA et la déclaration statistique « EMEBI » (ex DEB) :
 - Champ d'application, contenu et mode de transmission
 - Notion d'origine préférentielle / non préférentielle
 - Codes de transaction
 - Numéro de TVA pour les flux non taxables
- Établir sa Déclaration Européenne de Services (DES) :
 - Champ d'application et modalités de dépôt
 - Délais et sanctions
- Déclarer les opérations intracommunautaires et extracommunautaires sur la déclaration CA3
- Anticiper les contrôles fiscaux et douaniers : moyens de contrôle et rapprochements
- Connaître les mentions obligatoires sur factures
- Contrôler le Document Administratif Unique (DAU).

TVA ET ÉCHANGES DE BIENS À L'INTERNATIONAL

- TVA, acquisitions intracommunautaires et mouvements rattachés :
 - Autoliquidation de TVA et mentions factures
 - Droit à déduction de TVA
- TVA, livraisons intracommunautaires et mouvements rattachés : preuves d'exonération
- TVA et E-commerce / ventes à distance
- TVA et importations :
 - Autoliquidation en matière de TVA à l'importation 2022 : champ d'application, redevables, base d'imposition, justificatifs fiscaux et douaniers
- TVA et exportations
- Régime de la franchise de TVA

TVA ET ÉCHANGES DE SERVICES À L'INTERNATIONAL

- Lieu d'imposition des prestations de services : les principes de taxation « BtoB »
- Focus Départements d'Outre-Mer
- Les dérogations « BtoB ».

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : **04.93.72.66.90**

TVA INTERNATIONALE - ÉCHANGES COMPLEXES

Opérations triangulaires, extraterritoriales, e-commerce, ...

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Détecter les opérations internationales nécessitant un traitement TVA particulier : opérations triangulaires ou extraterritoriales, ventes en consignation, livraisons avec installation ou montage, stocks déportés notamment en e-commerce ...
- Garantir la conformité TVA : obligations déclaratives, identification TVA, exonérations...
- Identifier les risques fiscaux et douaniers, anticiper les contrôles.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Sociétés réalisant des échanges de biens à l'international :

- Services comptables & financiers
- ADV, achat, logistique

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Bonne connaissance des mécanismes de la TVA à l'international. Il est conseillé d'avoir suivi la formation "TVA intracommunautaire & extracommunautaire".

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par personne

1 JOUR
7 heures

Société 790 € HT

Cabinet d'expertise comptable 590 € HT

Formation intra Sur devis
(France entière) à partir de 1 900 € HT

INTRODUCTION À LA TVA INTERNATIONALE

- Définition des territoires : France, Union Européenne, Pays tiers
- Régime de TVA intracommunautaire
- Contexte de lutte contre la fraude à la TVA

TVA & OPÉRATIONS EXTRATERRITORIALES

- Notion de « livraison » en matière de TVA
- Obligations déclaratives : États récapitulatifs TVA et déclarations statistiques EMEBI (ex DEB),
- Déclarations CA3, mentions sur factures
- Identification TVA à l'étranger : pour quels types d'opérations ?
- Preuves d'exonération de TVA

FLUX PHYSIQUE, FLUX FINANCIER

- Rappel des fondamentaux : acquisitions et livraisons intracommunautaires / Import-Export / régime de la franchise de TVA
- Comment identifier les opérations complexes au regard de la TVA internationale ?
- Ventes successives et Incoterms® : connaître la destination finale des biens afin d'appliquer le régime de TVA correspondant

OPÉRATIONS TAXABLES EN FRANCE EFFECTUÉES PAR UN ÉTRANGER

- TVA & livraisons depuis la France (stock, filiale, fournisseur)
- TVA & achats en consignation
- TVA & achats avec montage

OPÉRATIONS TAXABLES À L'ÉTRANGER EFFECTUÉES PAR UN FRANÇAIS

- TVA & e-commerce / Ventes à distance (VAD)
- TVA & ventes en consignation
- TVA & ventes avec installation / montage
- TVA, achat & revente dans un même État membre
- TVA & livraisons intracommunautaires à partir d'un autre État membre :
 - Cas de distribution de produits à partir d'un stock déporté
 - Travail à façon suivi d'une livraison intracommunautaire

TVA & OPÉRATIONS TRIANGULAIRES

- Union européenne > Union européenne
- Union européenne > Pays tiers
- Pays tiers > Union européenne.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA SUR VENTES

Traitement des factures clients français et étrangers

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Savoir éditer ses offres tarifaires et maîtriser le traitement TVA afin de sécuriser la facturation clients
- Vérifier la cohérence entre la nature des opérations et les mentions des factures clients.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Sociétés réalisant des échanges de biens à l'international :

- Services comptables & financiers
- ADV, achat, logistique

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Pratique de la comptabilité clients.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS

		1 JOUR
Société		790 € HT
Cabinet d'expertise comptable		590 € HT
Formation intra (France entière)		Sur devis à partir de 1 900 € HT

RAPPELS

- Définition des territoires : France / UE / Pays tiers
- Panorama des obligations déclaratives : état récapitulatif TVA et ÉMEBI (ex DEB) / DES / CA3 / DAU

FACTURATION

- Émission et conservation des factures
- Mentions obligatoires sur factures
- Cas spécifiques :
 - Factures libellées en devises / en langue étrangère

CLIENTS FRANÇAIS

- Ventes TVA française incluse (biens et services) :
 - TVA collectée
 - Régime de TVA sur encaissements / sur débits
- Ventes en franchise de TVA
- Cas spécifiques :
 - Ventes domestiques soumises à autoliquidation
 - Ventes d'outillage ou de participation à des frais d'outillage

VENTES DE BIENS À DES CLIENTS ÉTRANGERS

- Livraisons intracommunautaires
- Exportations à partir de France
- Exportations à partir d'un autre État membre
- Opérations extraterritoriales :
 - Ventes triangulaires et fausses triangulaires : UE > UE / UE > Pays tiers / Pays tiers > UE

OPÉRATIONS IMPOSABLES RÉALISÉES À L'ÉTRANGER

- Livraisons intracommunautaires à partir d'un autre État membre :
 - Ventes à partir d'une plateforme de stockage
 - Façonnage État membre 1 suivi d'une vente État membre 2
- Ventes en consignation
- Ventes avec montage / installation
- Achat revente dans un même État membre

VENTES DE SERVICES À DES CLIENTS ÉTRANGERS

- Rappel des principes généraux "BtoB"
- Prestations soumises à dérogation.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

PARCOURS TVA CERTIFIANT

Référent TVA intracommunautaire & internationale

TVA

Un parcours de 3 jours de formation pour se conformer aux règles de TVA et obligations connexes applicables aux échanges internationaux, et devenir expert/référent TVA internationale dans son organisation



Retrouvez ce Parcours TVA éligible CPF avec le numéro d'enregistrement : **RS5894 sur France Compétences**, sous l'intitulé « *Se conformer aux règles de TVA et obligations connexes applicables aux échanges internationaux* ».

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir identifier, qualifier et traiter les opérations de commerce international au regard de la TVA.

Pour chaque type d'opération :

Déterminer le régime de TVA en vigueur

Appliquer ce régime de TVA

Déterminer les obligations déclaratives en matière de TVA

Déterminer les obligations connexes

Établir les obligations déclaratives ou contrôler les déclarations établies par des tiers

Contrôler la documentation à l'appui de la comptabilité.

PUBLIC

Salarié(e) d'une entreprise déclarante, assujettie et redevable totale, appliquant le régime de TVA normal.

Conseil ou salarié(e) de ce type d'entreprise :

- Cabinets d'expertise comptable :
 - ▶ Experts-comptables
 - ▶ Collaborateurs confirmés
 - ▶ Chefs de missions
- Sociétés :
 - ▶ Responsable comptable / Comptable senior
 - ▶ Responsable ADV / Assistant ADV confirmé
 - ▶ Responsable Achats / Acheteur confirmé
 - ▶ Responsable Logistique / gestionnaire des opérations confirmé

PRÉ-REQUIS

Le candidat dispose d'une expérience professionnelle liée au commerce international et / ou d'un niveau 5 (Bac+2 de type comptabilité, gestion, fiscalité) pour prendre en charge la gestion et/ ou le conseil en matière de TVA à l'international, en matière de biens et de services.

Une évaluation des pré-requis et un questionnaire de positionnement valideront l'entrée des stagiaires dans le parcours de formation.

APPLIQUER UNE MÉTHODOLOGIE

- Déterminer les opérations concernées :
 - Biens meubles corporels
 - Prestations de services
 - Immeubles
- Les questions à se poser :
 - Où la TVA est-elle due ?
 - Qui est redevable ?
 - Combien doit-être reversé ?
 - Quand ce reversement doit avoir-t-il lieu ?

ÉTABLIR OU CONTRÔLER LES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES-DOUANE & TVA

- L'identification TVA en France et dans un autre État membre de l'Union européenne
- La déclaration de TVA mensuelle ou « déclaration CA 3 »
- Les états récapitulatifs fiscaux en matière de biens et de services
- L'Enquête statistique mensuelle sur les Échanges de biens intra-UE (EMEBI)
- Les documents administratifs uniques (documents douaniers)
- Les registres fiscaux
- Mentions obligatoires sur factures comptables

ACHATS DE BIENS : DÉTERMINER LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

Analyser les flux physiques et les flux financiers

- Fournisseurs établis en France, Union européenne et hors Union européenne
- Flux physiques en provenance et/ou à destination de
 - France
 - Union européenne
 - hors Union européenne
- Statut fiscal des biens concernés : droit commun, suspensif ou exonéré

Vérifier la conformité des opérations

Déterminer, établir ou contrôler les obligations.

Fiche RS5894

Certificateur : MATHEZ CONSEIL FORMATION

Date d'enregistrement de la certification : 25 février 2022

Créé le 05/01/2022 - Mis à jour le 02/05/2024

PARCOURS TVA CERTIFIANT

Référent TVA intracommunautaire & internationale

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Accès à un portail extranet personnalisé pour télécharger et renseigner les documents administratifs et les ressources pédagogiques.

Animation par le formateur en face à face : vidéo-projection du support et des documents afférents.

Études de cas participatives comportant la réalisation de schémas représentatifs des flux et d'un arbre d'aide à la décision dans la conformité réglementaire de la TVA et de ses obligations connexes.

Intervenant : Expert TVA internationale

VENTES DE BIENS : DÉTERMINER LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

Analyser les flux physiques et les flux financiers

- Clients établis en France, Union européenne et hors Union européenne
- Clients assujettis ou non assujettis
- Flux physiques en provenance et/ou à destination de :
 - France
 - Union européenne
 - hors Union européenne
- Statut fiscal des biens concernés : droit commun, suspensif ou exonéré

Vérifier la conformité des opérations

Déterminer, établir ou contrôler les obligations

PRESTATIONS DE SERVICES : DÉTERMINER LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

Analyser et catégoriser les prestations concernées

TVA & VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES

Vérifier la conformité des opérations

Déterminer, établir ou contrôler les obligations

- Clients établis en France, Union européenne et hors Union européenne
- Clients assujettis ou non assujettis

TVA & ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES

Vérifier la conformité des opérations

Déterminer, établir ou contrôler les obligations

- Prestataires établis en France, Union européenne et hors Union européenne.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une étude de cas sur table avec exercices pratiques (2h) suivie d'une évaluation formative (1h30).

Les participants sont informés de la date de réunion des membres du jury de certification et de la date de communication des résultats.

Le jury de certification délibère sur l'obtention de la certification « Se conformer aux règles de TVA et obligations connexes applicables aux échanges internationaux » au regard des évaluations des experts.

DÉROULEMENT

Formation :

Jour 1 : obligations déclaratives et achats de biens

Jour 2 : ventes de biens et achats et ventes de prestations de services

Jour 3, matin : Achats et ventes de prestations de services

Épreuve :

Jour 3, après-midi : étude de cas avec exercices pratiques (2h)

Correction collective (1h30).



TARIFS par personne



3 JOURS
21 heures



Société **2 900 € HT***

Cabinet d'expertise comptable **2 900 € HT***

*non cumulable avec autres remises.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA ET INCOTERMS®

Évaluer les incidences Incoterms® sur vos opérations internationales

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Déterminer l'impact des Incoterms® sur les régimes de TVA à appliquer en France et à l'étranger
- Définir pour chaque opération les obligations à prendre en charge par la société française et ses partenaires, clients ou fournisseurs.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Sociétés réalisant des échanges de biens à l'international :

- Services Comptables & Financiers
- ADV, achat, logistique

Pré-requis : Gérer des opérations à l'international.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par per sonne

1 JOUR
7 heures

Société	790 € HT
Cabinet d'expertise comptable	590 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

RAPPEL : LES TERRITOIRES EN MATIÈRE DE TVA LES INCOTERMS®

- Définition, rôle et impacts sur la TVA
- Incoterms® et opacité
- Focus sur les Incoterms® départ EXW et FCA
- Focus sur l'Incoterm® arrivée DDP

EXPORTATIONS

INCOTERMS® DÉPART

- Exportations par le vendeur et par l'acheteur
- Ventes hors TVA : condition à respecter, mandat du client
- Ventes TTC : client est exportateur, difficultés et solutions

INCOTERMS® ARRIVÉE

- Obligations de l'exportateur français
- Sources d'informations pour les règles des pays hors UE

IMPORTATIONS

INCOTERMS® ARRIVÉE

- Importations en France par l'acheteur établi en France
- Importations en France par un client final sous-acquéreur établi en France

IMPORTATIONS POUR CONDITIONNEMENT, TRAVAIL À FAÇON

- Importations réalisées par le donneur d'ordre
- Importations réalisées par le prestataire : droits à déduction et conditions de propriété

IMPORTATIONS DANS UN ÉTAT MEMBRE AUTRE QUE LA FRANCE

- Avec introduction consécutive en France
- Avec stockage dans l'État membre d'importation et distribution à partir de cet État

VENTES TRIANGULAIRES INTRACOMMUNAUTAIRES

INCOTERMS® DÉPART

INCOTERMS® ARRIVÉE

VENTES TRIANGULAIRES IMPLIQUANT UN PAYS TIERS

- Exportations à partir d'un autre État membre.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

MAÎTRISER LE RISQUE FISCAL LIÉ À LA TVA

Cartographie des contrôles fiscaux, erreurs & fraudes à la TVA

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réviser la réglementation TVA, son champ d'application et son mode de calcul
- Identifier les causes de redressement TVA
- Analyser les scénarios de fraude à la TVA, les contrôles fiscaux et les sanctions et pénalités en matière de TVA
- Projeter un système de contrôle.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Bonne connaissance des mécanismes de la TVA.

Niveau :

- Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Spécialiste fiscalité, risques fiscaux.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne



1 JOUR
7 heures



Société 790 € HT

Cabinet d'expertise comptable 590 € HT

Formation intra Sur devis
(France entière) à partir de 1 900 € HT

ANALYSER LES RISQUES FISCAUX EN MATIÈRE DE TVA

- Erreurs TVA en matière de facturation :
 - Conditions de fond et de forme, délais d'émission, annulations et rectifications.
 - Factures électroniques
 - Sanction des infractions en matière de TVA
 - Spécificités des factures en matière de TVA intra
- Risques et erreurs liés à la base TVA :
 - Débours, échanges, réductions de prix
 - Production immobilisée
 - Aides, subventions, indemnités
- Risques et erreurs relatifs aux taux de TVA
- Risques fiscaux liés à l'assujettissement partiel TVA :
 - Notion d'assujetti partiel / Secteur d'activité distinct
 - Calcul du coefficient synthétique de déduction, article 206 annexe II du CGI
 - Taxe sur les salaires

ÉVITER LES CAUSES DE REVERSEMENT DE TVA

- Cession d'immobilisation, distinction meubles/ immeubles
- Cessation d'activité
- Cessation d'affectation des biens ayant ouvert droit à déduction à des opérations taxables
- Transferts entre secteurs d'activité distincts
- Disparition des biens ayant ouvert droit à déduction
- La piste d'audit fiable

ANTICIPER LES CONTRÔLES FISCAUX ET ÉVITER LES REDRESSEMENTS FISCAUX

- Fraude carrousel : principe, contrôle et sanctions
- Le critère lucratif des associations
 - Non-respect des conditions d'application du régime d'assujettissement à la marge
 - Non-respect des règles de remboursement de la TVA sur créances impayées
 - Non-respect des conditions d'identification des bénéficiaires de cadeaux
- Déduction anticipée de la TVA sur les prestations de service

METTRE EN PLACE LES MÉCANISMES DE CONTRÔLE DES TRAVAUX COMPTABLES

- Régimes déclaratifs et planification des travaux effectués par les services comptables
- Rapprochement de la TVA exigible sur les débits / sur les encaissements
- Rapprochements entre les CA3 déclarés et les montants repris dans le tableau 2058C.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

PASSEZ À LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE: GUIDE PRATIQUE ET STRATÉGIQUE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appréhender la réforme de la facturation électronique.
- Maîtriser les enjeux TVA liés à la réforme.
- Réaliser un état des lieux pour évaluer le niveau de préparation à la réforme.
- Élaborer une feuille de route pour l'adaptation des pratiques internes à la réforme de la facturation électronique, en précisant les actions, ressources et étapes nécessaires à sa mise en oeuvre.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Professionnels concernés

- Dirigeants
- Services Comptables & Financiers
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Connaissances autour du cycle de facturation.

Niveau :

- Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Directrice réglementaire

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en cours et fin de formation.

TARIFS par personne



1 JOUR
7 heures



Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis

INTRODUCTION A LA REFORME DE LA FACTURATION ELECTRONIQUE

- Le vocabulaire de la réforme
- Le calendrier de la réforme
- Les acteurs de la réforme
- Les deux grands objectifs de la réforme (augmenter les recettes de TVA de l'État – améliorer les délais de paiement des entreprises)

DU CONTROLE A POSTERIORI AU CONTROLE EN QUASI CONTINU

- Comprendre le e-reporting
- Cartographier les flux dans un objectif de mise en conformité TVA
- Déterminer les périmètres des e-reportings
- Du e-reporting à la déclaration électronique

ANALYSE DU CYCLE DE FACTURATION

- Comprendre le cycle de facturation
- Comment réaliser un état des lieux de l'existant dans une TPE / PME (diagnostic des flux de facturation, diagnostic des référentiels clients et fournisseurs, diagnostic des processus existants et des différents cas de facturation)
- Comparaison de l'existant avec la nouvelle réglementation
- Identification des vulnérabilités
- Définir efficacement la feuille de route de l'adaptation à la réforme
- Rédaction d'un cahier des charges pour accompagner le changement

CHOIX DU PARTENAIRE DE DEMATÉRIALISATION

- Accompagnement des clients dans la sélection de ses potentielles PDP
- Évaluation des besoins du client
- Proposer des scénarios de raccordement
- Synthèse des réponses pour choisir avec le client

Scannez pour choisir votre
session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

L'ASSUJETTI UNIQUE : LE GROUPE TVA

Conditions, nouveautés, avantages

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer les mécanismes de déduction de la TVA
- Savoir calculer les droits à déduction d'une entreprise
- Déterminer la taxe sur les salaires d'une entreprise.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Sociétés récupérant partiellement la TVA, direction fiscale :

- Services comptables & financiers
- Direction fiscale

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Avoir une connaissance des mécanismes de territorialité et déduction de la TVA.

Niveau :

- Professionnel
 Avancé
 Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Avocat expert TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en cours et fin de formation.

TARIFS
par personne



1 JOUR
7 heures



Formation intra
(France entière)

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

INTRODUCTION

- Le groupe TVA en quelques mots
- Panorama dans l'Union européenne
- Procédure de mise en place

SITUATION EN FRANCE

- La fin du dispositif de l'article 261 B du CGI
- La mise en place du Groupe TVA
- Les étapes
- Doctrine applicable
- La situation des différents opérateurs

LES RELATIONS ENTRE ÉTATS

- Jurisprudences européennes
- Jurisprudences françaises

LE GROUPE TVA FRANÇAIS : CONSTITUTION

- Les conditions de constitution
- Les effets de la constitution
- Les modalités pratiques de constitution

LE GROUPE TVA FRANÇAIS : DROITS À DÉDUCTION ET FACTURATION

- Méthode de droit à déduction (principe)
- Méthode de droit à déduction (options)
- Taxe sur les salaires
- Facturation au sein du Groupe TVA
- Les commentaires de la Commission sur la situation française

LE GROUPE TVA FRANÇAIS : CONTRÔLES FISCAUX

LE GROUPE TVA FRANÇAIS : MISE EN PLACE

- Le Groupe est-il intéressant ?
- Détermination du périmètre : Simulations financières
- Comptabilisation
- Obligations déclaratives
- Transformation de la gestion des achats
- Formation des équipes
- Convention et gouvernance.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA, ASSUJETTIS ET REDEVABLES PARTIELS

Déduction partielle de la TVA et taxe sur les salaires

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer les mécanismes de déduction de la TVA
- Savoir calculer les droits à déduction d'une entreprise
- Déterminer la taxe sur les salaires d'une entreprise.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Publics confrontés à des Sociétés récupérant partiellement la TVA ou des holdings :

- Services comptables & financiers
- Direction fiscale

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Avoir une connaissance basique de la TVA.

Niveau :

- Professionnel
 Avancé
 Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Avocat expert TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en cours et fin de formation.

TARIFS
par personne



1 JOUR
7 heures



Formation intra
(France entière)

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

INTRODUCTION

- Principe de la TVA
- Champ d'application de la TVA
- Condition de forme et de fonds de déduction de la TVA
- La sécurisation des factures

DROIT À DÉDUCTION : PRINCIPE

- Le principe de l'affectation
- Les opérations qui ouvrent droit à déduction de la TVA
- Notion de frais généraux et opérations mixtes
- Les coefficients
- Les méthodes de calcul des coefficients
- Les coefficients uniques
- Implication comptable et option sur les débits
- Les règles spécifiques au Groupe TVA
- Incidence sur l'autoliquidation
- Règles des produits financiers ou immobiliers accessoires
- Les sociétés en création ou en début d'activité
- La sectorisation
- Les dividendes
- Les opérations de restructuration
- Méthode de calcul

DROIT À DÉDUCTION : LES RÉGULARISATIONS

- Les régularisations annuelles
- Les régularisations globales
- Le calendrier
- Méthode de calcul

DROIT À DÉDUCTION : LES PROCÉDURES

- La procédure ouverte aux entités françaises
- Les procédures ouvertes aux sociétés étrangères
- L'immatriculation à la TVA des sociétés étrangères
- La représentation fiscale

TAXE SUR LES SALAIRES

- Champ de la taxe sur les salaires
- La sectorisation
- Méthode de calcul.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : **04.93.72.66.90**

TVA SUR ACHATS

Traitement des factures fournisseurs français et étrangers

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Savoir analyser et traiter avec cohérence sa facturation achats afin d'effectuer correctement ses affectations comptables.
- Cohérence entre la nature des opérations et les mentions factures fournisseurs.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Sociétés réalisant des échanges de biens à l'international :

- Services comptables & financiers
- ADV, achat, logistique

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Pratique de la comptabilité fournisseurs.

Niveau :

Professionnel
 Avancé
 Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS

Formation intra
(France entière)



1 JOUR

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

RAPPELS

- Définition des territoires : France / UE / Pays tiers
- Panorama des obligations déclaratives : état récapitulatif TVA et EMEBI (ex DEB) / DES / CA3 / DAU

FOURNISSEURS FRANÇAIS

- Achats TVA française incluse (biens et services) :
 - Droit à déduction : conditions de fond, de forme et de délai
 - Les exclusions du droit à déduction
- Achats de biens en franchise de TVA :
 - Conditions d'exigibilité
 - Achats de biens et de services
- Achats domestiques soumis à autoliquidation :
 - Recensement des opérations concernées

FOURNISSEURS ÉTRANGERS

- Acquisitions intracommunautaires
- Importations en France :
 - Importations soumises à TVA
 - Importations en franchise de TVA
- Importations dans un autre État membre
- Achats dans le cadre d'opérations extraterritoriales (négoce) :
 - Exemples d'opérations extraterritoriales
 - Présentation du mécanisme du filet de sécurité
- Opérations imposables réalisées en France :
 - Livraisons à partir de France (stock, filiale, fournisseur)
- Achats en consignation
- Achats avec montage

PRESTATAIRES ÉTRANGERS :

- Rappel des principes généraux
- Prestations imposables réalisées en France
 - Prestations de services rattachées à un immeuble
 - Prestations culturelles, artistiques, congrès, etc. (droits d'accès)
 - Location de moyens de transport
 - Prestations de services de restaurant et de restauration
 - Transports de passagers.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA, DEB ET CIRCULATION DE MARCHANDISES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Reconnaître le champ d'application de l'état récapitulatif TVA et la déclaration statistique EMEBI (ex DEB).
- Gérer les principes fondamentaux du régime de TVA intracommunautaire, y compris les exonérations, l'autoliquidation, les documents extra-comptables, les mentions sur factures, etc.
- Garantir une cohérence comptable entre la déclaration statistique EMEBI et la déclaration CA3 pour chaque type d'opération.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Sociétés réalisant des échanges de biens à l'international :

- Services comptables & financiers
- ADV, achat, logistique

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Pratique des échanges intracommunautaires de biens.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS

Formation intra
(France entière)



1 JOUR

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

CARACTÉRISTIQUES DU RÉGIME DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE

LES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES :

- L'état récapitulatif TVA et la déclaration statistique EMEBI (ex DEB) :
 - Champ d'application, contenu et mode de transmission
 - Notion d'origine : préférentielle / non-préférentielle
 - Codes transaction
 - Numéro de TVA pour les flux non taxables
- La ventilation du cadre A de la CA3 et les règles d'exigibilité
- Les mentions obligatoires sur factures
- Les registres fiscaux
- Sanctions et pouvoir de contrôle des Administrations

ÉCHANGES DE BIENS INTRACOMMUNAUTAIRES, LES FONDAMENTAUX

- Acquisitions intracommunautaires :
 - Retours / Remplacements / avoirs / Régularisations
- Livraisons intracommunautaires :
 - Retours / Remplacements / avoirs / Régularisations

ÉCHANGES DE BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES

- Opérations de façon bilatérales
- Prestations simplifiées

ÉCHANGES DE BIENS INTRACOMMUNAUTAIRES SPÉCIFIQUES

- Biens d'occasion
- Ventes à l'essai
- Ventes à distance VAD / E-commerce
- Ventes triangulaires simplifiées
- Importations de biens dans un autre État membre
- Exportations de biens à partir d'un autre État membre
- Dédouanement d'un bien en France suivi d'une livraison intracommunautaire exonérée de TVA en France.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA ET TERRITORIALITÉ DES PRESTATIONS DE SERVICES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Reconnaître le champ d'application de la Déclaration Européenne de Services – DES.
- Appliquer les règles de territorialité en matière de TVA et être capable d'identifier les prestations soumises à dérogation.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Sociétés réalisant des échanges de biens à l'international :

- Services comptables & financiers
- ADV, achat, logistique

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Pratique des échanges intracommunautaires de biens.

Niveau :

- Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

HISTORIQUE DU RÉGIME DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE

LES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

- La ventilation du cadre A de la CA3
- La Déclaration Européenne de Services DES :
 - Champ d'application
 - Dates d'exigibilité
 - Modalités de dépôt
- Les mentions obligatoires sur factures
- Les registres fiscaux

LA TAXATION DES PRESTATIONS DE SERVICES :

- Les notions « B to B » et « B to C »
- Les notions d'assujetti et d'établissement
- Le fait générateur en matière de TVA
- Le critère du lieu d'utilisation effective
- Les règles générales du lieu d'imposition des prestations de services « B to B » et « B to C »
- Focus sur les Départements d'Outre-Mer

LES PRESTATIONS BÉNÉFICIAIRE DE SIMPLIFICATIONS ET/OU RESTANT SOUMISES À DÉROGATION :

- Les opérations exonérées par détermination de la Loi (Prestations à l'import / à l'export, navires de commerces, etc.)
- Les prestations de services rattachées à un immeuble
- Les prestations culturelles, artistiques, sportives, éducatives et récréatives
- Les travaux et expertises sur biens meubles corporels
- Les locations de moyens de transport
- Les prestations de transport et les prestations accessoires
- Les prestations de services de restaurant et restauration
- Les prestations de services des intermédiaires transparents
- Les prestations immatérielles

LE REMBOURSEMENT DE LA TVA ÉTRANGÈRE

LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE À LA TVA

TARIFS

Formation intra
(France entière)



1 JOUR

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA, VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION

Biens d'occasion, régime de taxation sur la marge, ...

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer une approche opérationnelle des règles spécifiques en matière de TVA
- Mettre en place une méthodologie pour sécuriser les échanges et limiter les risques de TVA tels que : la non-imposition des acquisitions intracommunautaires, la non-taxation de la fraction non imposable des ventes considérées comme étant taxables sur la marge.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Concessionnaires automobiles et négociants de véhicules :

- Services comptables & financiers.

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables & collaborateurs.

Pré-requis : Bonne pratique des opérations et connaissance du vocabulaire lié au secteur.

Niveau :

 Professionnel

 Avancé

 Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Spécialiste TVA dans le secteur automobile.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par personne

1 JOUR
7 heures

Société **820 € HT**

Cabinet d'expertise comptable **615 € HT**

Formation intra **Sur devis**
(France entière) **à partir de 1 900 € HT**

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE & OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

- Déclarations : État récapitulatif TVA et déclaration statistique EMEBI (ex DEB) / DES / CA3 / DAU
- Registres fiscaux (livre de police) / Certificat fiscal
- Le relevé des acquisitions intracommunautaires
- Les mentions obligatoires sur factures

VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION - DÉFINITIONS

- Moyens de transport / moyens de transport neufs

VÉHICULES NEUFS

- Acquisitions et livraisons intracommunautaires
- Importations et exportations
- Importations dans un autre État membre

VÉHICULES D'OCCASION

- Définition « bien d'occasion »
- Distinction réparation & rénovation
- Qu'est-ce qu'un assujetti-revendeur ?
- Champ d'application du régime de taxation sur la marge :
 - Différentes méthodes de calcul de TVA
 - Notion de marge / Notion de prix d'achat
 - Option possible pour le régime de TVA de droit commun
- Acquisitions et livraisons intracommunautaires :
 - Importations et exportations
 - Biens importés qui font l'objet d'une livraison intracommunautaire

CAS SPÉCIFIQUES

- Ventes en consignation
- Cas particulier de l'exonération (véhicules immobilisés)
- Reprise de véhicules
- Véhicules de démonstration (VD) / Véhicules de courtoisie
- Ventes aux enchères

SERVICES CONNEXES AU SECTEUR VO/VN

- Démarches administratives / Publicité
- Location d'entrepôts ou stationnement de véhicules
- Réparation hors ou sous garantie
- Location de véhicules de courte durée / Cas du leasing.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : **04.93.72.66.90**

TVA ET TRANSPORT DE MARCHANDISES

Transport de biens, transport international, prestations, ...

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer le bon régime de TVA selon les types de flux de transport
- Identifier les preuves d'exonération
- Valider les factures des sous-traitants selon les types de flux de transport
- Remplir et sécuriser ses obligations déclaratives : CA3 et DES
- Paramétrer les mentions factures obligatoires selon les cas d'exonération.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Transporteurs, transitaires, logisticiens, commissionnaires en douane :

- Services comptables & financiers.

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables & collaborateurs.

Pré-requis : Bonne connaissance des mécanismes de la TVA à l'international ainsi que du vocabulaire du secteur des transports.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne

**1 JOUR
7 heures**

Société **820 € HT**

Cabinet d'expertise comptable **615 € HT**

Formation intra **Sur devis**
(France entière) **à partir de 1 900 € HT**

RAPPEL : LES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

- Déclarations : État récapitulatif TVA et déclaration statistique EMEBI (ex DEB) / DES / CA3 / DAU
- Les mentions obligatoires sur factures

LES DIFFÉRENTS TYPES DE TRANSPORT

- Rappel des principes de taxation :
 - Les notions « BtoB » et « BtoC »
 - Le fait générateur
 - Lieu d'utilisation ou de l'exploitation effective
- Transports de biens :
 - Transports domestiques et intracommunautaires
 - Prestations à l'export / à l'import (incluses dans la valeur en douane)
- Prestations de transport au cas par cas (Client assujéti ou non / établi en France, en UE ou pays tiers) :
 - Transport France / France
 - Transport intracommunautaire
 - Transport France / Hors UE (Export)
 - Transport Hors UE/ France (Import)
 - Transport sous régime suspensif
- Prestations accessoires :
 - Transports d'approche
 - Préparation de commandes
 - Location d'entrepôts / Stockage
- Frais de prospection à l'étranger

CAS SPÉCIFIQUES

- Régime 42 - Représentation fiscale ponctuelle
- Régime de la franchise de TVA
- Option pour l'autoliquidation à l'importation
- Focus sur la base d'imposition à l'importation :
 - Les prestations à inclure / à exclure dans la valeur en douane
 - Les prestations à inclure / à exclure de la base d'imposition.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : **04.93.72.66.90**

TVA ET ŒUVRES D'ART

Taxation sur la marge, cas spécifiques, ...

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les problématiques liées à la TVA et mettre en place des actions pour fiabiliser les opérations
- Être en mesure de proposer des solutions adaptées aux clients qui sont soumis à des régimes de TVA spécifiques.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Galeries d'art, maisons de ventes aux enchères, art advisors, collectionneurs, commissaires-priseurs :

- Services comptables & financiers,
- Administratifs, logistiques, régisseurs.

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables & collaborateurs.

Pré-requis : Bonne pratique des opérations et connaissance du vocabulaire lié au secteur.

Niveau :

- Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Avocate fiscaliste - spécialiste marché de l'art.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne	1 JOUR 7 heures
Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

COORDONNER, SUIVRE ET CONTRÔLER LES OPÉRATIONS À L'ACHAT ET À LA VENTE

- Définition des territoires :
 - L'état récapitulatif TVA et la déclaration statistique EMEBI (ex DEB)
- La Déclaration Européenne de Services : DES
- Le Document Administratif Unique : D.A.U.
- La Déclaration de Chiffre d'Affaires : CA3
- Les mentions obligatoires sur factures
- Le registre de police
- Taux applicables aux œuvres d'art

DÉFINIR ET IDENTIFIER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Assujettis-revendeurs
- Biens d'occasion
- Œuvres d'art : 7 catégories
- Objets de collection
- Objets d'Antiquité

APPLIQUER LE RÉGIME DE TVA SUR LA MARGE ADEQUAT

- Régime de taxation sur la marge :
 - Champ d'application du régime de taxation sur la marge
 - Fonctionnement du régime de taxation sur la marge
- Options
- Facturations
- Opérations intracommunautaires

APPLIQUER LE RÉGIME DE DROIT COMMUN ADEQUAT

- Acquisitions intracommunautaires
- Livraisons intracommunautaires
- Ventes à distance
- Importations / Exportations

CAS SPÉCIFIQUES

- Les artistes et ayants droit :
 - Ventes d'œuvres d'art réalisées par des intermédiaires
- Les commissaires-priseurs
- Exonérations bénéficiant à certaines opérations
- Timbres de collections.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA À L'INTERNATIONAL POUR LES ŒUVRES D'ART

Conformité TVA à l'international appliquée aux œuvres d'art

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Déterminer et appliquer le régime de TVA applicable aux opérations internationales impliquant des œuvres d'art
- Identifier les règles spécifiques régissant les échanges internationaux de biens artistiques
- Remplir et sécuriser les obligations déclaratives liées aux transactions internationales d'œuvres d'art.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Galeries d'art, maisons de ventes aux enchères, art advisors, general manager...

- Achats, logistique et ADV,
- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables & collaborateurs,
- Services comptables & financiers.

Pré-requis : Bonne connaissance des notions du commerce international.

Niveau :

- Professionnel
 Avancé
 Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Moyens pédagogiques & techniques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne

	1 JOUR 7 heures
Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

- Acquisitions intracommunautaires :
 - Droit commun, TVA sur marge et exonération
- Achats en consignation - œuvres confiées en provenance d'un État membre
- Livraisons intracommunautaires :
 - Droit commun et TVA sur marge
- Ventes en consignation - œuvres confiées à destination d'un État membre
- Ventes à distance (ventes à des particuliers en Union européenne)
- Importations définitives :
 - Droit commun, TVA sur marge et exonération
- Régime de l'admission temporaire
- Exportations définitives
- Exportations temporaires
- Bill to ship // to :
 - Facturation UE / livraison pays tiers
 - Facturation pays tiers / livraison UE
- Ventes triangulaires

COMMISSAIRES PRISEURS ET AUTRES INTERMÉDIAIRES

- Intermédiaires agissant au nom d'autrui
- Intermédiaires agissant en leur nom propre
- Régimes de TVA applicables au vendeur, au commissaire-priseur et au client :
 - Pour les opérations domestiques
 - Pour les échanges intracommunautaires
 - Pour les importations et les exportations

COMMISSIONS

- Notion d'intermédiaire transparent
- Commissions taxables
- Commissions exonérées.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA ET NAUTISME

Réparation, maintenance, ventes & locations, commissions

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer les règles et les pratiques en vigueur dans le secteur du nautisme en matière de TVA
- Valider la conformité de ses acquis et de ses procédures
- Déterminer les justificatifs d'exonération de la TVA applicables dans le secteur du nautisme.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Yachts managers, Sales & Charter Brokers, Chantiers navals et prestataires

- Services comptables & financiers

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Bonne pratique des opérations et connaissance du vocabulaire lié au secteur.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne

1 JOUR
7 heures

Société 820 € HT

Cabinet d'expertise comptable 615 € HT

Formation intra Sur devis
(France entière) à partir de 1 900 € HT

NAVIRE DE COMMERCE VS NAVIRE DE PLAISANCE

- Définition du navire de commerce :
 - 6 conditions à respecter
 - Les points d'attention de l'armateur et du yacht manager
 - La situation des fournisseurs du navire
- Statut TVA du navire de plaisance :
 - Le navire « VAT paid » (TVA payée et non récupérée)
 - Le navire « VAT accounted for » (TVA déduite)
 - Le navire en « AT 18 » (TVA non payée - Admission Temporaire)

RÉPARATION ET MAINTENANCE

- Navires de commerce
- Navires de plaisance :
 - Prestations relevant de la règle générale « BtoB »
 - Le régime du « PA » (Perfectionnement Actif)
 - Cas de livraison de pièces ou autres équipements (bill to ≠ ship to)
- Relations chantiers navals / fournisseurs et sous-traitants

LOCATIONS

- Taxation des locations :
 - Au départ de France
 - Au départ d'Espagne, de Croatie et d'Italie
- Le contrat de transport :
 - Impact TVA et TICPE

VENTES

- Navires neufs :
 - Livraisons intracommunautaires
 - Exportations et opérations assimilées
- Navires d'occasion :
 - Régime de TVA sur la marge

COMMISSIONS

- Notion d'intermédiaire transparent
- Notion d'apporteur d'affaires
- Commissions taxables
- Commissions exonérées.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA, NAVIRES DE PLAISANCE NEUFS ET D'OCCASION

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Analyser et appliquer de manière opérationnelle les règles en matière de TVA liées au secteur des navires de plaisance neufs et d'occasion
- Sécuriser vos opérations, en limitant les risques TVA liés aux ventes en exonération, aux reprises de navires d'occasion, et les ventes sous le régime de TVA sur la marge.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Concessionnaires, distributeurs, vendeurs de navires neufs et d'occasion, loueurs, brokers en vente et location :

- Services comptables et financiers.

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables & collaborateurs.

Pré-requis : Bonne pratique des opérations et connaissance du vocabulaire lié au secteur.

Niveau :

Professionnel

Avancé

Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

**TARIFS
par personne**

**1 JOUR
7 heures**

Société **820 € HT**

Cabinet d'expertise comptable **615 € HT**

Formation intra **Sur devis**
(France entière) **à partir de 1 900 € HT**

APPLIQUER LA BONNE TERMINOLOGIE

- Les territoires en matière de TVA
- L'impôt TVA - Les questions à se poser
- Définitions :
 - Moyen de transport neuf et d'occasion
 - Navire de plaisance
 - Navire de commerce
 - Assujetti-revendeur

RAPPEL DES OBLIGATIONS FISCALES SPÉCIFIQUES AU SECTEUR DE LA PLAISANCE

- Registres fiscaux (livre de police)
- Certificat fiscal
- Document Administratif Unique - DAU
- Document T2L

SAVOIR APPLIQUER LE BON RÉGIME DE TVA ET DOCUMENTER SES DOSSIERS PLAISANCE

- Ventes domestiques :
 - Achats et ventes en franchise de TVA (article 275 du CGI)
- Achats
- Ventes en exonérations de TVA :
 - Livraisons intracommunautaires exonérées de TVA en France
 - Livraisons successives de navires de plaisance au départ de France
 - Exportations de navires de plaisance
 - Exportations de navires de plaisance sous le régime de l'Admission Temporaire
 - Exportations par l'acheteur
 - Exportations à partir d'un autre État membre
- Cas spécifiques
- Ventes de navires de plaisance avec TVA sur marge
- Cas des reprises de leasing
- Prestations de services liées à la plaisance :
 - Réparation de navires de plaisance
 - Commissions sur ventes.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : **04.93.72.66.90**

TVA ET NAUTISME : RÉPARATION ET MAINTENANCE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Sécuriser les différentes possibilités d'exonération de ce type de prestations.
- Maîtriser les particularités des relations entre les chantiers navals et leurs fournisseurs / sous-traitants.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Chantiers navals, sociétés de réparation / maintenance, motoristes, gestionnaires de navires.

- Services comptables et financiers.
- Professionnels du yachting.

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables & collaborateurs.

Pré-requis : Bonne pratique des opérations de locations et connaissance du vocabulaire lié au secteur du nautisme.

Niveau :

- Professionnel
 Avancé
 Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par personne

1 JOUR
7 heures

Formation intra
(France entière)

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

NAVIRE DE COMMERCE

- Définition du navire de commerce : depuis 2004 jusqu'à ce jour.
- Exonérations de TVA rattachées :
 - Réparation, transformation, entretien
 - Mise à bord de biens d'équipement
 - Services rendus pour les besoins du navire
 - Avitaillement
 - Commissions sur opérations exonérées
 - Cas de navires de commerce en construction
 - Cas des navires de plaisance transformés en navires de commerce.

NAVIRE DE PLAISANCE

- Statut TVA du navire de plaisance
 - Le navire TVA « payée » (« VAT paid »)
 - Le navire sous Admission Temporaire « AT 18 mois ».
- Exonérations de TVA possibles :
 - Livraisons de pièces détachées / fournitures :
 - Livraison en UE : Cas basiques / Cas spécifiques : la partie livrée est différente de la partie facturée
 - Livraison hors UE (exportations par le vendeur et par l'acheteur)
 - Prestations de réparation B to B sur un navire « VAT PAID »
 - Client UE
 - Client hors UE
 - Cas du perfectionnement actif (PA) sur un navire en « AT 18 mois »
 - Autres prestations (commissions, stationnement, levage du navire, etc.)

RÉGIME DE TVA APPLICABLE AUX ACHATS : LES BASIQUES

- Achats domestiques (soumis à TVA et en franchise de TVA).
- Acquisitions intracommunautaires soumises à TVA.
- Importations soumises à TVA et mécanisme de l'autoliquidation de TVA.
- Importations dans un autre État membre.

RELATIONS CHANTIER NAVAL / FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

- Réparation de navires de commerce.
- Réparation – Navires VAT PAID.
- Réparation – Navires sous Perfectionnement Actif (PA)
- Donneur d'ordre : vos fournisseurs établis en France : comment acheter Hors taxes des biens / services nécessaires aux réparations ?
- fournisseurs et sous-traitants : vos clients établis en France : comment facturer Hors TVA des biens / services nécessaires aux réparations ?

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA ET NAUTISME : VENTE ET LOCATION

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître les différents paramètres à prendre en compte pour la taxation des ventes et des commissions.
- Sécuriser les régimes d'exonération en documentant chaque vente.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Concessionnaires, distributeurs, vendeurs de navires neufs et d'occasion, loueurs, brokers en vente et location.

- Services comptables et financiers.
- Professionnels du yachting.

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables & collaborateurs.

Pré-requis : Bonne pratique des opérations de locations et connaissance du vocabulaire lié au secteur du nautisme.

Niveau :

- Professionnel
 Avancé
 Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par personne



1 JOUR
7 heures

Formation intra
(France entière)

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

NAVIRE DE COMMERCE :

- Définition du navire de commerce
- Exonérations de TVA rattachées :
 - Vente de navires de commerce
 - Importation de navires de commerce
 - Commissions sur opérations exonérées
 - Cas de navires de commerce en construction
 - Cas des navires de plaisance transformés en navires de commerce.
- Contrat de transport : impact TVA et TICPE.

TAXATION DES LOCATIONS AU DÉPART DE FRANCE :

- Règles et doctrines françaises.
- Taux de TVA et base imposable.
- Preuves d'utilisation des navires au-delà des 12 miles nautiques.

LES COMPAGNIES PROPRIÉTAIRES :

- Panorama des obligations :
- Identification TVA (règles de facturation).
- Cas des clients locataires professionnels.
- Statut TVA et douanier des navires.

COMMISSIONS SUR LOCATIONS

NAVIRES DE PLAISANCE :

- Statut TVA du navire de plaisance (navire «VAT paid» & navire sous Admission Temporaire «AT 18 mois».)

BATEAUX NEUFS ET D'OCCASION :

- Définitions (moyens de transport, moyens de transport neufs)

BATEAUX NEUFS :

- Acquisitions et livraisons intracommunautaires (client assujetti & client non assujetti)
- Importations et exportations.
- Importations dans un autre État membre.

BATEAUX D'OCCASION :

- Qu'est-ce qu'un assujetti-revendeur ?
- Champ d'application du régime de taxation sur la marge.
- Fonctionnement du régime de taxation sur la marge (Différentes méthodes de calcul de TVA : au coup par coup / globalisation, notion de marge, notion de prix d'achat, option possible pour le régime de TVA de droit commun).
- Acquisitions et livraisons intracommunautaires
- Importations et exportations
- Biens importés qui font l'objet d'une livraison intracommunautaire.

COMMISSIONS SUR VENTES

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA, AGENCES DE VOYAGES & ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS

Régime de TVA sur marge, régime de droit commun

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer le régime de TVA sur marge
- Déterminer correctement la base d'imposition pour la TVA dans toutes les situations pertinentes
- Exercer correctement les droits à déduction de la TVA en toute sécurité.
- Mettre en place des procédures pour sécuriser et optimiser sa pratique de la TVA.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Agences de voyage et organisateurs d'événements :

- Services comptables & financiers

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Bonne pratique des opérations et connaissance du vocabulaire lié au secteur.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Spécialiste TVA - secteur événementiel.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne

	1 JOUR 7 heures
Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

LE CADRE LÉGAL

- Directives européennes et règles fiscales françaises
- Jurisprudences communautaire (CJUE) et nationale

RAPPELS

- Notion de base d'imposition
- Taux de TVA
- Notions d'intermédiaires « opaques » et « transparents »

AGENCES DE VOYAGE :

- Notion de prestation de services unique
- Qualification d'agence de voyages
- Règles de territorialité (France, UE, hors UE)
- Base d'imposition et droits à déduction

ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS

- Secteur MICE (Meeting, Incentive, Convention, Events)
- Règles de territorialité (France, UE, hors UE) selon les relations BtoB et BtoC
- Base d'imposition et droits à déduction
- Cas particulier du PCO (Professional Congress Organizer) :
 - Sommes engagées pour le compte du donneur d'ordre
 - Encaissement pour son compte (droits d'entrée, location espaces...)

OBLIGATIONS COMPTABLES

- Création de secteurs distincts d'activité au regard du droit à déduction
- Comptabilisation et justifications
- Mentions obligatoires à porter sur les factures
- Déclaration CA3

PROCÉDURES COMPTABLES

- Adaptation du Plan Comptable Général aux activités de fabrication et de distribution (intermédiation opaque - intermédiation transparente)
- Traitement comptable et fiscal des indemnités d'annulation :
- Fonctionnement des comptes spécifiques : présentation des schémas d'écriture relatifs à la TVA sur marge
- Travaux de fin d'exercice : régularisation de la TVA sur marge.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA ET INDUSTRIES

Achats matières et outillages - Transformation - Stockage - Ventes

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Valider et compléter ses connaissances face à un environnement en évolution
- Identifier les opérations à risques afin de les sécuriser.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Sociétés industrielles réalisant des opérations à l'international :

- Services comptables & financiers
- Achats, ADV et logistique

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Bonne pratique des opérations et connaissance du vocabulaire lié au secteur.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS

Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT



1 JOUR
7 heures



OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

- Déclarations : État récapitulatif TVA et déclaration statistique EMEBI (ex DEB) / DES / CA3 / DAU)
- Identification TVA à l'étranger
- Mentions TVA sur factures
- Registres fiscaux

ACHATS MATIÈRES

- Acquisitions intracommunautaires
- Importations (Autoliquidation de TVA à l'importation)
- Importations de biens dans un autre État membre
- Achats de biens et de services en franchise de TVA

OUTILLAGES

- Facturation totale ou partielle
- Rectifications d'outillage
- Installation / maintenance par un fournisseur étranger

TRANSFORMATION

Relations donneur d'ordre et façonniers

- Production en France et à l'étranger :
 - Donneur d'ordre UE ou établi dans un pays tiers
 - Expédition des pièces transformées en France / UE / Pays tiers
- Faconnier étranger : livraisons directes aux clients UE et Hors UE

STOCKAGE

Ventes à partir de France

Livraisons intracommunautaires

- Exportations (justificatifs fiscaux export - procédures ECS)
- Ventes en franchise de TVA

Cas des stocks déportés

- Stock déporté dans un autre État membre
- Ventes en consignation

Opérations triangulaires

- Ventes triangulaires simplifiées
- Facturation Pays 1 / Livraison Pays 2

CAS PARTICULIER

- Ventes de déchets neufs d'industries
- Frais administratifs, frais de tri de pièces, bureau d'études, commissions, frais de prospection à l'étranger.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA DANS LE SECTEUR DES PARFUMS, DES ARÔMES & DE LA COSMÉTIQUE

Décoder les manquements liés aux opérations industrielles

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser les fondamentaux des régimes de TVA applicables aux opérations industrielles
- Identifier les opérations à risques et connaître les procédures pour sécuriser votre gestion TVA.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Sociétés industrielles réalisant des opérations à l'international :

- Services comptables & financiers,
- ADV, achats et logistique.

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables & collaborateurs.

Pré-requis : Bonne connaissance des mécanismes de la TVA / Module FDBS99.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par personne

1 JOUR
7 heures

Formation intra
(France entière)

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

LES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

- Déclarations : État récapitulatif TVA et déclaration statistique EMEBI (ex DEB) / DES / CA3 / DAU
- Identification TVA à l'étranger
- Mentions TVA sur factures
- Registres fiscaux

ACHATS COMPOSANTS / EMBALLAGES

- Acquisitions intracommunautaires
- Importations
- Importations de biens dans un autre État membre
- Achats de biens et de services en franchise de TVA

VENTES : LES FONDAMENTAUX

- Livraisons intracommunautaires
- Exportations - justificatifs fiscaux export : procédures ECS et Décret n°2010-233 du 05/03/2010
- Ventes triangulaires simplifiées
- Ventes en franchise de TVA :
 - Documentation à tenir à l'appui de la comptabilité

ÉCHANGES DE BIENS SPÉCIFIQUES

- Opérations de façon bilatérales
- Livraisons de matières auprès d'un conditionneur en France :
 - pour le compte de clients UE/ clients Hors UE
- Ventes en consignation
- Fausses triangulaires : livraison dans un pays autre que celui du client
- Transferts de stock
- Ventes à distance

OUTILLAGES

- Facturation, réparation, transfert et installation
- Focus sur les doctrines française et italienne

ACHATS OU VENTES DE SERVICES

- Publicité / Participation à des salons
- Conditionnement / Maintenance
- Études, recherche et développement
- Commissions agents UE et hors UE
- Transports UE et hors UE.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA DANS LE SECTEUR DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES ET CHIMIQUES

Anticiper les problématiques douanières et fiscales

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Coordonner, suivre et contrôler chaque étape dans la mise en œuvre d'une transaction
- Appliquer le régime de TVA adéquat.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Sociétés industrielles (chimie, médecine humaine et santé animale, laboratoires pharmaceutiques, ...) **réalisant des opérations à l'international :**

- Services comptables & financiers,
- ADV, achats et logistique.

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables & collaborateurs.

Pré-requis : Bonne connaissance des mécanismes de la TVA à l'international et du vocabulaire du secteur industriel.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par personne

1 JOUR
7 heures

Formation intra
(France entière)

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

LES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

- Déclarations : État récapitulatif TVA et déclaration statistique EMEBI (ex DEB) / DES / CA3 / DAU
- Identification TVA à l'étranger
- Mentions TVA sur factures

ACHATS MATIÈRES

- Acquisitions intracommunautaires
- Achats auprès d'un fournisseur identifié à la TVA dans plusieurs états membres
- Importations en France soumises à TVA
- Importations de biens dans un autre État membre
- Achats de biens et de services en franchise de TVA

ACHATS DE PRESTATIONS (FAÇONNAGE, FORMULATION, CONDITIONNEMENT)

- Prestataire établi en Union européenne / Pays Tiers
- Ventes de produits finis
- Livraisons intracommunautaires, remises de fin d'année (RFA)
- Exportations - justificatifs fiscaux export
- Fausses triangulaires : livraison dans un pays autre que celui du client
- Ventes en franchise de TVA

VENTES SUITE FORMULATION / TRANSFORMATION

- France > Union européenne > clients finaux (UE / Pays Tiers)
- UE 1 > UE 1 > clients finaux (UE 1 / UE 1 / Pays Tiers)
- UE 1 > UE 2 > clients finaux (UE 1 / UE 2 / Pays Tiers)

ÉCHANGES DE BIENS SPÉCIFIQUES

- Ventes en consignation / contrat de dépôt
- Plateforme de stockage à l'étranger
- Transferts de stock
- Opérations triangulaires :
 - Union européenne > Union européenne
 - Union européenne > Pays tiers
 - Pays tiers > Union européenne

OUTILLAGES

- Facturation totale ou partielle
- Rectifications d'outillage
- Installation et maintenance par un fournisseur étranger.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TVA ET E-COMMERCE : VENTES À DISTANCE ET SERVICES DIGITAUX

Devancer les problématiques réglementaires d'un secteur en mouvement

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser les implications fiscales du e-commerce en appliquant les principes de la TVA intracommunautaire
- Déterminer avec précision le régime de TVA applicable aux ventes internationales de biens et prestations de services en BtoC
- Analyser et appliquer les mécanismes de TVA pour les factures d'achats de biens, en respectant les exigences fiscales
- Évaluer les implications fiscales des achats de services, incluant l'autoliquidation de TVA et les scénarios de déduction.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

- Experts-comptables & collaborateurs,
- Services comptables & financiers.

Pré-requis : Bonne connaissance des mécanismes de la TVA.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par personne

1 JOUR
7 heures

Société **590 € HT***

Cabinet d'expertise comptable **590 € HT***

Formation intra **Sur devis**
(France entière) **à partir de 1 900 € HT**

*non cumulable avec d'autres remises.

Créé le 05/01/2022 - Mis à jour le 02/05/2024

INTRODUCTION

- Définition des Territoires
- CA E-commerce par pays
- Digitalisation des obligations TVA
- VAT in the Digital Age - VIDAA
- Taux de TVA en Union Européenne

E-COMMERCE : LES DÉFINITIONS

- Savoir qualifier une relation « BtoC »
- Savoir distinguer les Intermédiaires transparents des intermédiaires opaques
- Savoir identifier les différents types de ventes à distance
- Savoir déclarer sur le bon guichet
- Définition d'une interface facilitatrice et impacts TVA pour les vendeurs

LA VENTE À DISTANCE : LES DIFFÉRENTES TRANSACTIONS

- Les flux essentiels
 - La vente à distance intracommunautaire
 - La vente à distance de bien importé
- Les flux complexes
 - La gestion des transferts de stocks
 - Les transactions B2B à partir d'un stock déporté
 - Cas particulier : l'intermédiaire opaque
 - Focus franchise en base et régime de TVA sur marge
 - Cas pratiques
 - Exploitation d'un fichier Amazon

ACHATS DE BIENS SUR INTERNET

- Appliquer les réglementations TVA

LA VENTE À DISTANCE VERS DES PAYS TIERS

- Savoir vendre au Royaume-Uni
- Savoir vendre en Suisse
- Savoir vendre en Norvège

LES PRESTATIONS DE SERVICES

- Les ventes de services sur internet
- Les achats de services sur internet
- Les prestations d'influence commerciale

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : **04.93.72.66.90**

DÉBITANTS DE TABAC ET DIFFUSEURS DE PRESSE

De la saisie des opérations comptables à la réalisation du bilan

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les opérations spécifiques des débiteurs de tabac / diffuseurs de presse
- Savoir comptabiliser les écritures quotidiennes d'un Tabac Presse
- Réviser, préparer et présenter un bilan Tabac Presse.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables & collaborateurs.

Pré-requis : Bonne pratique des opérations et connaissance du vocabulaire lié au secteur.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Expert-comptable - Commissaire aux comptes.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne

	1 JOUR 7 heures
Société	790 € HT
Cabinet d'expertise comptable	590 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

LA PRESSE

- La profession
- Comptabilité quotidienne
- Opérations de fin d'année

LE TABAC

- La profession
- Comptabilité quotidienne
- Charges d'emploi
- Opérations de fin d'année

LES ACTIVITÉS ANNEXES

- Jeux
- Cartes téléphoniques et cartes de paiement
- Comptes et opérations bancaires
- Billets de train et de bus
- Colis
- Paiement de factures.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

TRAITER UN DOSSIER PHARMACIE POUR LES EXPERTS-COMPTABLES

Accompagnement comptable, juridique, social et fiscal

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer une approche environnementale du secteur de la pharmacie et de son organisation
- Identifier les différentes formes d'organisation d'une officine pharmaceutique
- Gérer les cycles
- Évaluer une pharmacie
- Conseiller son client.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Une évaluation des pré-requis sera réalisée avant l'entrée en formation.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Expert-comptable.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne



Société 790 € HT

Cabinet d'expertise comptable 590 € HT

Formation intra **Sur devis**
(France entière) **à partir de 1 900 € HT**

PRÉSENTATION DU SECTEUR ET DE SES BESOINS

LES SPÉCIFICITÉS COMPTABLES

- Le fonds de commerce
- Le stock
- Les clients
- Les achats
- Les produits
- Ratios à analyser
- Procédure de récupération des factures

LES SPÉCIFICITÉS JURIDIQUES DU SECTEUR

- Missions en pratique
- Actualités
- Formes juridiques et modes d'exploitation
- Synthèse

LES SPÉCIFICITÉS SOCIALES ET FISCALES

DÉVELOPPEMENT DE MISSIONS DE CONSEIL ADAPTÉES

- Missions récurrentes
- Missions ponctuelles.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

SPÉCIFICITÉS COMPTABLES DES ASSOCIATIONS

Décrypter la réglementation ANC 2018 - 06

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Définir le périmètre d'application du plan comptable
- Appliquer l'évolution du plan comptable des associations
- Appliquer la réglementation en vigueur.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Associations :

- Services comptables & financiers

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Bonne pratique des opérations comptables.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Expert-comptable associé, spécialiste du secteur associatif.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne

	1 JOUR 7 heures
Société	790 € HT
Cabinet d'expertise comptable	590 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

ANALYSER LES FACTEURS D'INFLUENCE DU SECTEUR ASSOCIATIF

IDENTIFIER LES OBLIGATIONS COMPTABLES

SAVOIR PRÉSENTER LES COMPTES ANNUELS

TRAITER LES ENREGISTREMENTS COMPTABLES SPÉCIFIQUES

- Immobilisations
- Créances
- Trésorerie
- Fonds propres
- Résultat
- Subventions d'investissement
- Fonds dédiés
- Dettes
- Subventions
- Concours publics
- Dons manuels
- Mécénat
- Contributions financières
- Ressources liées à la générosité du public
- Contributions volontaires en nature.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

EXPERTS-COMPTABLES : TRAITER UN DOSSIER DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Environnement réglementaire, gestion comptable et risques sociaux

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Analyser les facteurs d'influence du marché du transport routier de marchandises
- Intégrer une perspective sociale dans l'analyse des risques
- Évaluer le potentiel de développement des missions pour les clients.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Bonne pratique des opérations et connaissance du vocabulaire lié au secteur.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Expert dans le traitement des dossiers de transport routier de marchandises.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne

Formation intra
(France entière)

1 JOUR
7 heures

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

- Favoriser la compréhension de la sémantique propre au secteur afin de permettre à l'apprenant d'échanger rapidement avec son client
- Identifier les principaux acteurs et interlocuteurs du secteur TRM et connaître les dernières statistiques du secteur TRM
- Appliquer la réglementation spécifique de ce secteur d'activité afin de maîtriser les risques juridiques lors de la création, de la tenue ou de la reprise d'un dossier par le cabinet

LA MISE EN PLACE D'UNE RÉVISION COMPTABLE ADAPTÉE

- Identifier les principaux risques liés aux cycles significatifs du secteur TRM pour orienter efficacement les travaux de révision
- Définir les contrôles clés à mettre en place
- Collecter au cours de la révision les informations essentielles au développement d'une posture de conseil

LES PRINCIPAUX RISQUES SOCIAUX À ANTICIPER

- Identifier les principaux risques liés aux spécificités sociales du secteur TRM et les intégrer en pratique dans le plan de révision du dossier
- Apporter le socle de connaissances minimum aux collaborateurs en matière sociale sur le TRM
- Mettre en place les contrôles clés pour sécuriser efficacement ce cycle de révision

DE LA RÉVISION AU CONSEIL : LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Définir les enjeux de rentabilité économique et financière propre à ce secteur et les besoins de conseils qui en découlent
- Mettre en place une analyse de gestion économique et financière dans les dossiers afin de les sécuriser et développer les missions de conseils
- Identifier les besoins à venir du secteur lié à l'actualité et les missions à développer pour y répondre.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

FISCALITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Réduire la facture énergétique des entreprises

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer une expertise solide dans la gestion de la fiscalité complexe et évolutive.
- Appliquer les dispositifs pour réduire sa facture énergétique.
- Sécuriser ses déclarations puis prévenir les contrôles douaniers.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Sociétés industrielles, sociétés consommatrices de produits énergétiques et d'électricité, et redevables de la TGAP (déchetteries, exploitants de carrières, fabricants et distributeurs de lessives, d'huiles...):

- Services comptables et financiers,
- Achats, logistique et ADV.

Pré-requis : Une évaluation des pré-requis sera réalisée avant l'entrée en formation.

Niveau :

- Professionnel
 Avancé
 Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Avocat fiscaliste, spécialiste du droit douanier, de la fiscalité énergétique et environnementale.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne

	1 JOUR 7 heures
Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

INTRODUCTION

- Les spécificités de la fiscalité énergétique et environnementale
- Les missions de l'administration des douanes et l'administration fiscale
- Le transfert de compétence
- Les sources de la fiscalité énergétique

LES TAXES APPLICABLES À L'ÉLECTRICITÉ

- La TICFE (modalités de fonctionnement, taux réduits, exonérations et procédure de remboursement)
- Le TURPE et la CTA (composantes, abattement)
- Les composantes locales de la fiscalité applicable à l'électricité
- Le bouclier tarifaire

LA TAXATION DU GAZ

- Base imposable et tarifs
- Exonérations et taux réduits
- Recouvrement et contrôle

LES TAXES GÉNÉRALES SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES

- Les différentes composantes (déchets, granulats, biocarburants)
- Le transfert de compétence DGDDI/DGFIP
- Les tarifs
- Les exonérations

LA TAXATION DES PRODUITS PÉTROLIERS

- Produits taxables et tarifs
- Exonérations et taux réduits
- Régimes suspensifs
- Recouvrement et contrôle

LA TAXE CARBONE AUX FRONTIÈRES

- Le calendrier
- Les produits taxées
- Les tarifs
- Le fonctionnement

CONCLUSION

- Actualité
- Réformes à venir.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : **04.93.72.66.90**

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR DES ASSUJETTIS PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Maîtriser les opérations au plan réglementaire et pratique

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer les règles de TVA et les droits de mutation à titre onéreux applicables aux opérations immobilières
- Exécuter les instructions de l'Administration concernant la réforme de mars 2010, tout en identifiant les enjeux financiers.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Notaires & professionnels de l'immobilier
Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables et collaborateurs.

Pré-requis : Maîtriser les règles de base en matière de TVA.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Expert fiscalité, TVA & Immobilier.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par personne

1 JOUR
7 heures

Société **760 € HT**

Cabinet d'expertise comptable **570 € HT**

Formation intra **Sur devis**
(France entière) **à partir de 2 400 € HT**

T.V.A APPLICABLE AUX OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

- Opérations immobilières réalisées par des assujettis dans le cadre de leur activité économique
 - Notion de « livraison »
 - Opération réalisée « à titre onéreux »
 - Définition de « l'assujetti agissant en tant que tel »
- Opérations taxables de plein droit
- Opérations exonérées
- Opérations exonérées avec faculté d'option
- Opérations immobilières réalisées hors d'une activité économique
 - Livraisons à soi-même d'immeubles neufs dans le cadre du logement social
- Opérations immobilières réalisées hors d'une activité économique
 - Base d'imposition à la T.V.A.
 - Droits à déduction de la T.V.A.
- Livraisons de terrains à bâtir réalisées par des assujettis
- Livraisons de terrains qui ne sont pas à bâtir réalisées par des assujettis
- Livraisons d'immeubles neufs réalisées par des assujettis
- Livraisons d'immeubles achevés depuis plus de 5 ans réalisées par des assujettis
- Livraisons à soi-même d'immeubles construits par des assujettis
- Livraisons de « droits assimilés » réalisées par des assujettis

RÈGLES APPLICABLES EN MATIÈRE DE DROITS DE MUTATION À TITRE ONÉREUX

- Droits de mutation à titre onéreux applicables aux acquisitions d'immeubles soumises à T.V.A.
- Régime spécial des achats en vue de la revente réalisés par des assujettis
- Exonération des acquisitions d'immeubles par des assujettis avec engagement de construire

CAS PRATIQUES / RAPPEL DE LA LÉGISLATION

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : **04.93.72.66.90**

MARCHANDS DE BIENS ET LOTISSEURS PROFESSIONNELS

Assimiler les règles de TVA et de D.M.T.O

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mettre en pratique la fiscalité applicable aux marchands de biens et aux lotisseurs professionnels
- Appliquer les règles de TVA et de droits de mutation à titre onéreux applicables aux opérations immobilières réalisées par des assujettis.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

**Notaires & professionnels de l'immobilier
Cabinets d'expertise comptable :**

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables et collaborateurs.

Pré-requis : Maîtriser les règles de base en matière de TVA. Il est conseillé d'avoir suivi la formation « Opérations immobilières réalisées par des assujettis professionnels de l'immobilier ».

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Expert fiscalité, TVA & immobilier.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

**TARIFS
par personne**

**1 JOUR
7 heures**

Société **820 € HT**

Cabinet d'expertise comptable **615 € HT**

Formation intra **Sur devis**
(France entière) **à partir de 2 400 € HT**

PROFITS IMMOBILIERS

• **Profits réalisés par les marchands de biens :**

- Réglementation
- Champ d'application (opérations et personnes imposables)
- Assiette
- Modalités d'imposition

• **Profits réalisés par les lotisseurs professionnels :**

- Réglementation
- Champ d'application (opérations imposables, intention spéculative)
- Assiette
- Modalités d'imposition

T. V. A. APPLICABLE AUX OPERATIONS IMMOBILIERES

- Livraisons de terrains à bâtir
- Livraisons de terrains non à bâtir
- Livraisons d'immeubles neufs
- Livraisons d'immeubles achevés depuis plus de 5 ans
- Livraisons de « droits assimilés »

DROITS DE MUTATION À TITRE ONÉREUX

- Droits de mutation à titre onéreux applicables aux acquisitions d'immeubles soumises à T.V.A
- Régime spécial des achats en vue de la revente réalisés par des assujettis
- Exonération des acquisitions d'immeubles par des assujettis avec engagement de construire.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : **04.93.72.66.90**

OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION-VENTE

Choix du support juridique, particularités comptables et fiscales

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer les règles fiscales
- Évaluer les implications pratiques de l'art. 239 ter
- Appliquer les règles de TVA et de Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) spécifiques aux opérations de construction-vente
- Développer une sensibilisation aux enjeux financiers des ces opérations.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

**Notaires et professionnels de l'immobilier.
Cabinets d'expertise comptable :**

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables et collaborateurs.

Pré-requis : Maîtrise des principes fondamentaux des BIC, de l'IS, de la TVA et des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO).

Niveau :

- Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Expert fiscalité, TVA & immobilier.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

**TARIFS
par personne**

**1 JOUR
7 heures**

Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 2 400 € HT

PROFITS RÉALISÉS LORS D'UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION - VENTE

- Choix du support juridique pour la réalisation d'une opération de Construction-Vente
- Caractéristiques de la Société Civile de Construction-Vente : régime fiscal et obligations de la Société Civile de CV :
 - Conditions d'application du régime de l'article 239 ter du CGI
 - Modalités d'imposition dans le cadre de l'article 239 ter du CGI
- Détermination du résultat fiscal lors d'une opération de Construction-Vente

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

- Opérations concourant à la réalisation et à la commercialisation des constructions :
 - Acquisitions de terrains à bâtir
 - Travaux immobiliers
 - Livraisons d'immeubles neufs
 - Livraisons d'immeubles achevés depuis plus de 5 ans
 - Régularisations de TVA antérieurement déduite

DROITS DE MUTATION A TITRE ONÉREUX

- Acquisitions d'immeubles avec engagement de construire
- Régime spécial des achats en vue de la revente.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DE GESTION PATRIMONIALE

Les dispositifs fiscaux en toute sécurité

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les particularités juridiques, fiscales et comptables des SCI de Gestion Patrimoniale
- Gérer les particularités liées à la détermination du résultat fiscal, aux plus-values de cessions de l'immeuble ou des parts sociales, les conséquences d'une option à la TVA et les Droits de Mutation à Titre Onéreux
- Anticiper les enjeux financiers.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

**Notaires et professionnels de l'immobilier.
Cabinets d'expertise comptable :**

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables et collaborateurs.

Pré-requis : Bonne connaissance des principes fondamentaux des RF, des BIC, de l'IS, de la TVA et des Droits de Mutation à Titre Onéreux.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Expert fiscalité, TVA & immobilier.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

**TARIFS
par personne**

**1 JOUR
7 heures**

Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 2 400 € HT

PRESENTATION DES SCI DE GESTION

LA SCI DE GESTION : QUELS AVANTAGES D'UN POINT DE VUE FISCAL ?

REGIME FISCAL DES SCI DE GESTION

- Obligations déclaratives et comptables des SCI de Gestion
- Impôts sur les bénéfices
- Principes d'imposition des bénéfices
- Détermination des résultats

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

- TVA : fonctionnement de la SCI (locations)
- Achat / Livraison du terrain à bâtir par la SCI
- Travaux immobiliers réalisés par la SCI
- Livraison à soi-même (LASM) d'immeubles construits par la SCI
- Livraison d'immeubles neufs par la SCI
- Livraison d'immeubles achevés depuis plus de 5 ans par la SCI
- Cession de parts de SCI de Gestion par les associés

IMPOSITION DES PLUS-VALUES DE CESSIONS DES IMMEUBLES ET DE CESSIONS DES PARTS SOCIALES

- Apport d'un immeuble à une société
- Dissolution ou retrait d'un associé
- Plus-values de cessions des immeubles par la SCI de Gestion
- Plus-values de cessions des parts sociales par les associés

DROITS D'ENREGISTREMENT ET DROITS DE MUTATION À TITRE ONÉREUX TAXES DIVERSES :

- Droits de mutation applicables lors de l'acquisition ou de l'apport de l'immeuble
- Droits exigibles sur les cessions de droits sociaux

CONTRIBUTION SUR LES REVENUS LOCATIFS - AUTRES IMPÔTS ET TAXES (LISTE NON-EXHAUSTIVE)

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

FISCALITÉ & COMPTABILITÉ LMNP / LMP 2025

Maîtriser la fiscalité des locations meublées

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser les subtilités des nouvelles réglementations et des avantages fiscaux applicables aux LMP/LMNP pour construire une stratégie immobilière efficace
- Savoir appliquer les règles comptables spécifiques aux dossiers de loueurs meublés (airbnb, meublés de tourisme, locations de vacances...).

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

TPE et PME du secteur immobilier, dirigeants, directeurs des ressources humaines, assistants.

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables et collaborateurs.

Pré-requis : Une évaluation des pré-requis sera réalisée avant l'entrée en formation.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Expert-comptable, Commissaire aux comptes.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne

**1 JOUR
7 heures**

Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

INTRODUCTION

- Définition
- Réglementation
- Contrat

POINTS COMMUNS LOUEURS MEUBLÉS PROFESSIONNELS (LMP) / LOUEURS MEUBLÉS NON PROFESSIONNELS (LMNP)

- Avantages
- Conditions d'accès
- TVA, CFE, taxe d'habitation, taxe de séjour
- Cotisations sociales

COMPTABILITÉ

- Modalités pratiques
- Bilan d'ouverture
- Charges récupérables et charges locatives
- Immobilisations, durée d'amortissements

FISCALITÉ

- BIC : réintégrations, déductions
- Déclaration IR
- Plus et moins values
- IFI.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

FISCALITÉ DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS RÉALISÉS EN FRANCE PAR DES NON-RÉSIDENTS

Maîtriser les obligations et les conventions fiscales bilatérales

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer les obligations fiscales relatives à l'acquisition, la détention et la cession de biens acquis en France par des étrangers
- Analyser les conventions fiscales bilatérales conclues entre la France et ses pays voisins.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Promoteurs, marchands de biens, gestionnaires de patrimoine, banques, notaires et professionnels de l'immobilier, avocats.

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables et collaborateurs.

Pré-requis : Avoir de bonnes connaissances en ingénierie fiscale immobilière.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Expert fiscalité des non-résidents.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne

2 JOURS
14 heures

Société	1 300 € HT
Cabinet d'expertise comptable	975 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

INTRODUCTION

- Préambule sur la notion de non-résident
- Importance de la reconnaissance des sociétés de personnes en droit fiscal français

FISCALITÉ DE L'ACQUISITION

- Droits d'enregistrements / TVA immobilière

FISCALITÉ DE LA DÉTENTION

- Taxation des revenus immobiliers (sociétés de capitaux et personnes physiques)
- Impôt sur la fortune / Taxe de 3%

FISCALITÉ DE LA CESSION :

- Dispositif en droit interne (notion de prépondérance immobilière, détermination de la plus-value, taux, représentation fiscale, cas d'exonération)
- Incidence des conventions internationales

ASSUJETTISSEMENT AUX PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX DES REVENUS ET PROFITS IMMOBILIERS

FISCALITÉ DES DONATIONS ET SUCCESSIONS

- Principe de territorialité
- Fiscalité des biens ou valeurs placés dans un trust étranger au regard des droits de mutation à titre gratuit
- Incidences des conventions internationales
- Danger du rappel fiscal lors d'un retour ou d'une installation en France

LOI APPLICABLE AUX SUCCESSIONS INTERNATIONALES

- Règles de rattachement applicables en France et difficultés pratiques pour l'investissement immobilier du non-résident

CONVENTIONS INTERNATIONALES (ANALYSE PRATIQUE DES ARTICLES CONCERNÉS)

- Conventions fiscales avec la Suisse et l'Italie.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

IMPOSITION EN FRANCE DES PERSONNES PHYSIQUES RÉSIDENTES DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Développer ses connaissances en ingénierie patrimoniale

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer les mécanismes d'imposition au regard de l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la fortune, les droits de succession et de donation en fonction de chaque statut fiscal
- Développer son champ de compétences en ingénierie patrimoniale.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Avocats, banques, notaires et gestionnaires de patrimoine

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux Comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Avoir de bonnes connaissances en ingénierie fiscale immobilière.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Expert Fiscalité des non-résidents.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par personne

1 JOUR
7 heures

Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

AU REGARD DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

- Imposition en France des résidents privilégiés :
 - Les différentes catégories de résidents privilégiés :
 - ⇒ Statut de résident privilégié de nationalité française
 - ⇒ Statut de résident étranger autre que français
 - ⇒ Comment obtient-on la nationalité monégasque ?
 - Modalités d'imposition en France :
 - ⇒ En présence de revenus de source française
 - ⇒ Taxation forfaitaire visée à l'article 164 C du CGI supprimée
 - Obligations déclaratives :
 - ⇒ Revenu global / revenus catégoriels (BIC-BNC, plus-values immobilières, ...)
 - Désignation d'un représentant fiscal en France :
 - ⇒ Avec ou sans responsabilité solidaire
- Imposition en France des résidents français non privilégiés :
 - Revenus de source française / monégasque / étrangère
 - Extension au bénéfice de 2 sortes de réductions d'impôt

ASSUJETTISSEMENT AUX PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX DES REVENUS ET PROFITS IMMOBILIERS AU REGARD DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE :

- Régime d'imposition des non-résidents
- Régime applicable aux français non privilégiés installés en Principauté depuis le 01/01/1989

AU REGARD DES DROITS DE SUCCESSION :

- Défunt considéré comme résident monégasque au sens de la convention du 01/04/1950
- Défunt de nationalité française réputé avoir conservé son domicile fiscal en France
- Résident de nationalité étrangère

AU REGARD DES DROITS DE DONATION :

- Le donateur de nationalité française est domicilié fiscalement en France au regard de l'article 4B du CGI
- Le donateur est considéré comme résident fiscal monégasque (monégasque, français, étranger).

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

IMPORT-EXPORT ET FORMALITÉS DE DOUANE

Maîtrisez vos documents commerciaux et de transport.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer les notions essentielles du trio douanier sur la base des documents associés et de cas pratiques
- Établir et transmettre un dossier import-export complet / fiable au service ou prestataire de dédouanement.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Service Douane, service international

- Services comptables et financiers,
- ADV, achats et logistique.

Pré-requis : Pratique des échanges internationaux.

Niveau :

 Professionnel

 Avancé

 Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Spécialiste Douane, Qualité, O.E.A.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne



1 JOURS
7 heures



Société 590 € HT*

Cabinet d'expertise comptable 590 € HT*

Formation intra Sur devis
(France entière) à partir de 1 900 € HT

*non cumulable avec d'autres remises.

Créé le 05/01/2022 - Mis à jour le 02/05/2024

INTRODUCTION

- Les rôles et missions de la douane
- Le rôle du Représentant en Douane Enregistré (RDE)
- Territorialité et Document Douanier (DAU)

SÉCURISER SES DOSSIERS IMPORT-EXPORT

- Quels sont les documents importants / indispensables ?
- Documents commerciaux
- Documents transport

Les points de vigilance

- Comment savoir si mes produits sont sensibles ?
- Les origines préférentielles
- La nomenclature douanière
- La valeur en douane
- ECS - Export Control System et justification fiscale
- Les régimes particuliers

OPTIMISER SES OPÉRATIONS ET OBTENIR LES BONNES INFORMATIONS

- Les sources d'informations à votre disposition
- Comprendre le contrôle douanier et avoir les bons réflexes
- Mettez à jour vos nomenclatures
- Conseils aux services ADV et achats

INCOTERMS®

- Sensibilisation aux enjeux liés au choix d'un Incoterm®
- Revue accélérée des Incoterms® 2020.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

LES CODES DOUANIERS EN TOUTE SÉCURITÉ

Maîtriser parfaitement les classement tarifaire de ses produits

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Classer des produits conformément aux exigences douanières
- Gérer les codes douaniers en toute sécurité
- Appliquer une méthodologie de classement pratique
- Effectuer une veille réglementaire efficace.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Professionnels concernés :

- Achats, logistique et ADV,
- Professionnels transport et douane,
- Service douane & service international,
- Services comptables et financiers,
- Sociétés réalisant des opérations à l'import et/ou à l'export.

Pré-requis : Pratique des échanges internationaux. Une évaluation des pré-requis sera réalisée avant l'entrée en formation.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Spécialiste Douane, Qualité, O.E.A.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne



1 JOURS
7 heures



Société	590 € HT
Cabinet d'expertise comptable	590 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

L'ESPÈCE TARIFAIRE, LA PIERRE ANGULAIRE DE L'IMPORT/EXPORT DE MARCHANDISE

- Définir les principes fondamentaux de l'espèce tarifaire douanière
- Analyser les risques et évaluer les implications des codes douaniers dans ses opérations

ANALYSER LA STRUCTURE DE L'ESPÈCE TARIFAIRE

- Reconnaître la différence entre SH (Système Harmonisé) - NC (Nomenclature Combinée) et TARIC (Tarif Intégré de la Communauté) pour mieux saisir la structure des codes douaniers.
- Distinguer les composants tels que sections, chapitres et sous-positions dans la classification

APPLIQUER LES RÈGLES DE CLASSIFICATION

- Pratiquer les 6 règles générales d'interprétation (RGI) avec des exemples pour classer les produits
- Utiliser les notes de section et de chapitres
- Utiliser les réglementations douanières de l'Union européenne pour classer les produits de manière conforme
- Intégrer les outils d'aide au classement tels que NESH et NENC dans des scénarios de classification réels

SÉCURISER LE CLASSEMENT VIS-À-VIS DES AUTORITÉS DOUANIÈRES

- Utiliser le Renseignement Tarifaire Contraignant (RTC)
- Rédiger un Renseignement Tarifaire Contraignant (RTC) de manière précise
- Évaluer les limites et les contraintes associées au Renseignement Tarifaire Contraignant
- Accéder à l'EBTI pour extraire et utiliser des informations pertinentes sur les RTC de l'UE

SÉCURISER SES CODES DOUANIERS AU SEIN DE SON ORGANISATION

- Élaborer une méthodologie du classement douanier (sous forme de guide, de logigramme...)
- Mettre en œuvre la veille réglementaire des codes douaniers en interne pour assurer une conformité continue.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

LES RÈGLES D'ORIGINE PRÉFÉRENTIELLE ET NON PRÉFÉRENTIELLE

Accords, outils et méthodes sécurisant vos opérations

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Examiner les accords bilatéraux et unilatéraux pour déduire les implications
- Utiliser des outils pratiques pour identifier l'origine (OP/ ONP) en fonction de votre rôle
- Intégrer des méthodes opérationnelles pour sécuriser les opérations liées à l'origine.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Professionnels concernés :

- Achats, logistique et ADV,
- Professionnels transport et douane,
- Service douane et service international,
- Services comptables et financiers,
- Sociétés réalisant des opérations à l'import et/ou à l'export.

Pré-requis : Pratique des échanges internationaux. Une évaluation des pré-requis sera réalisée avant l'entrée en formation.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Spécialiste Douane, Qualité, O.E.A.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne



2 JOURS
14 heures



Société	1 180 € HT
Cabinet d'expertise comptable	1 180 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 3 800 € HT

JOUR 1

Introduction

- L'origine, un paramètre essentiel
- Les enjeux et les risques (OP / ONP)

L'origine préférentielle

- Identifier les sources de l'Origine Préférentielle
- Déterminer l'Origine Préférentielle en tant que fabricant
- Analyser la déclaration à long terme du fournisseur (DLT) dans l'Origine Préférentielle
- Appliquer les connaissances à travers des études de cas

Sensibilisation au cumul

- Analyser le cumul bilatéral et optimiser les préférences tarifaires
- Interpréter le cumul diagonal dans le cadre PANEUROMED-BALKANS avec ses règles
- Examiner l'utilisation croissante du cumul total dans les accords UE/UK et UE/Maghreb

Les justificatifs de l'origine préférentielle : lequel et dans quel cas ?

- Interpréter les certificats EUR-1 et EUR-MED dans le contexte de l'Origine Préférentielle
- Examiner les déclarations et attestations d'origine en lien avec l'Origine Préférentielle
- Évaluer l'impact des autorisations d'exportateur agréé et enregistré (REX) sur l'OP
- Distinguer les différents types de déclarations des fournisseurs et leur pertinence

JOUR 2

L'origine non préférentielle

- Analyser les sources de l'Origine Non Préférentielle (ONP)
- Déterminer l'Origine Non Préférentielle (ONP) en tant que fabricant en interprétant les règles applicables
- Évaluer l'Origine Non Préférentielle en tant qu'acheteur/revendeur.
- Explorer le Made In France
- Analyser le Certificat d'Origine Universel (CO) et son rôle dans l'Origine Non Préférentielle (ONP)

Les outils en matière d'origine

- Obtenir une information sur le Made in France (IMF)
- Examiner le report de l'origine sur la documentation internationale, y compris la facture
- Appliquer la Boîte à Outils Origine
- Évaluer les impacts des autres accords de libre-échange mondiaux sur la gestion de l'origine.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

LA VALEUR EN DOUANE

Valeur en douane, bases réglementaires, import-export

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Analyser les bases réglementaires mondiales pour sécuriser la valorisation douanière
- Appliquer les méthodes de détermination des composantes de la valeur transactionnelle
- Sécuriser la valorisation des marchandises en l'absence de vente ou d'achat
- Collaborer efficacement avec les parties prenantes pour optimiser la valorisation douanière.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Service douane, service international.

- Achats, logistique et ADV,
- Professionnels transport et douane,
- Service douane & service international,
- Services comptables financiers,
- Sociétés réalisant des opérations à l'import et / ou à l'export.

Pré-requis : Pratique des échanges internationaux. Une évaluation des pré-requis sera réalisée avant l'entrée en formation.

Niveau :

- Professionnel
 Avancé
 Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Spécialiste Douane, Qualité, O.E.A.

Méthodes et moyens pédagogiques :

De nombreux exemples, permettant d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par personne



1 JOURS
7 heures



Formation intra
(France entière)

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

INTRODUCTION

- Enjeux et risques de la valeur en douane
- Notions de valeur : bases de calcul des droits de douane, droits anti-dumping, octroi de mer, TVA import et autres surtaxes
- Incidence des Incoterms® sur la valeur en douane
- Bases réglementaires à l'échelle de l'OMC, de l'UE et nationale

LES COMPOSANTES DE LA VALEUR TRANSACTIONNELLE À L'IMPORT ET À L'EXPORT

- La valeur à retenir
- Les éléments taxables et non taxables
- Les ajustements : moule, outillage, commissions, redevances, droits de licence
- Le fret aérien
- Réductions, remises, ristournes & acomptes
- Cas pratique(s)

LA VALORISATION DES MARCHANDISES EN L'ABSENCE DE VENTE OU D'ACHAT

- Les principaux documents de transport
- La relation avec le prestataire du transport

SÉCURISER L'OPÉRATION SUR LE PLAN DOUANIER

- Méthodes de substitution
- Cas des « gratuits » : échantillons, sous-traitance...
- Flux SAV, retours de marchandises pour échange ou réparation
- Cas pratique(s)

SÉCURISER SA VALEUR EN DOUANE

- Avec son déclarant en douane : déclaration de valeur DV1 à l'import
- Avec la douane : avis sur la valeur en douane
- Autorisation de valeur provisoire, et autorisation d'ajustement
- Documents à présenter à l'appui de la valeur en douane
- Traitement des demandes particulières des clients
- En interne : logigramme sur la valeur.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90



OPÉRATIONS TRIANGULAIRES AVANCÉES

Maîtrisez la douane et la TVA dans vos opérations avec les pays tiers

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les différentes opérations triangulaires et leurs implications
- Gérer les risques fiscaux et douaniers relatifs aux opérations triangulaires
- Appliquer les meilleures pratiques pour optimiser les opérations.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Public :

- Achats, logistique et ADV,
- Services comptables et financiers.

Pré-requis : Gérer des opérations à l'international (fiscales et douanières). Une évaluation de pré-requis sera réalisée avant l'entrée en formation.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Spécialiste Douane, Qualité, O.E.A.

Méthodes et moyens pédagogiques :

De nombreux exemples, permettant d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne

	1 JOURS 7 heures
Société	590 € HT*
Cabinet d'expertise comptable	590 € HT*
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

RAPPELS FONDAMENTAUX

- Le principe de territorialité
- L'incidence des flux de marchandises sur la TVA
- Définition des opérations triangulaires
- L'incidence des incoterms et la notion d'opacité
- La balance entre bénéfices et risques

TRIANGULAIRES EXTRACOMMUNAUTAIRES : TRAITEMENTS FISCAUX ET DOUANIERS

- Lorsque l'exportateur est en France : mentions sur facture ? Qui déclare quoi ? À partir de quelle facture ? Notion d'origine ?
- Lorsque l'acheteur / revendeur est en France : mentions sur facture ? Qui déclare quoi ? À partir de quelle facture ? Notion d'origine ?
- Lorsque l'importateur est en France : mentions sur facture ? Qui déclare quoi ? À partir de quelle facture ? Notion d'origine ?
- Exemples de quadrangulaire

ZOOM SUR...

- Gestion de l'origine dans les opérations triangulaires
- Rédaction des documents de transport
- Points de vigilance pour maintenir l'opacité dans les triangulaires.

TRIANGULAIRE INTRACOMMUNAUTAIRE SIMPLIFIÉE

- Définition
- Conditions d'exonération de la TVA et les justificatifs
- Les déclarations EMEBI et états récapitulatifs de TVA (ex DEB)

ANTICIPER ET OPTIMISER

- Boîte à outils triangulaire : méthodes et stratégies.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

LE TRIO DOUANIER

Espèce, origine, valeur : sécurisez vos opérations douanières

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Classer les produits selon la nomenclature douanière
- Définir l'origine des marchandises
- Calculer la valeur en douane
- Appliquer les concepts pour assurer la conformité de son information douanière et la sécurité des opérations import-export.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Sociétés réalisant des opérations à l'import ou à l'export, professionnels transport et douane :

- Services comptables et financiers.
- ADV, achats et logistique.

Pré-requis : Première expérience dans les opérations à l'international.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Spécialiste Douane, Qualité, O.E.A.

Méthodes et moyens pédagogiques :

De nombreux exemples, permettant d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par personne



1 JOURS
7 heures



Formation intra
(France entière)

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

INTRODUCTION

- Rôles et missions de la douane
- Les bases juridiques du droit douanier
- Définition du Territoire Douanier de l'Union (TDU)
- La déclaration en douane
- Le contrôle douanier

L'ESPÈCE

- Qu'est-ce que l'espèce ?
- La structure
- La boîte à outils - espèce
- Les règles d'interprétation
- Quelle utilité au classement ?
- Les risques
- Les Renseignements Tarifaires Contraignants (RTC)
- Cas d'école

L'ORIGINE

- Qu'est ce que l'origine ?
- L'Origine Préférentielle (OP)
- Les justificatifs de l'Origine Préférentielle à l'export
- Les justificatifs de l'Origine Préférentielle à l'import
- Comment déterminer l'origine préférentielle ?
- Le statut Exportateur Agréé (EA)
- Le statut Exportateur Enregistré (EE)
- La boîte à outils - origine
- L'origine non préférentielle (ONP)
- Les justificatifs de l'origine non préférentielle
- Cas d'école

LA VALEUR

- Pourquoi et comment calculer la valeur en douane ?
- Qu'est ce que la valeur ?
- Les méthodes de substitutions
- Les risques
- La boîte à outils - valeur
- Cas d'école.

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

INCOTERMS® 2020

Savoir choisir un incoterm et maîtriser ses implications

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les spécificités des Incoterms® 2020 (incoterms de référence en 2024) et les appliquer correctement dans des transactions réelles
- Choisir les Incoterms appropriés en fonction de ses problématiques et évaluer les avantages et risques associés
- Appliquer les mesures pour réduire les risques et éviter les mauvaises surprises.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Collaborateurs des pôles internationaux, export, import, juridique ou comptabilité

- Services comptables et financiers,
- ADV, achats et logistique.

Pré-requis : Première expérience dans les opérations à l'international.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Spécialiste Douane, Qualité, O.E.A.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par per sonne



1 JOUR
7 heures



Formation intra
(France entière)

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

*non cumulable avec d'autres remises.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES INCOTERMS®

- Ce que font les Incoterms®
- La chaîne logistique et ses acteurs
- Types et familles d'Incoterms®
- Comment lire les Incoterms® ?
- Comment rédiger les Incoterms® ?
- Ce que les Incoterms® ne font pas

LES INCOTERMS® 2020

- Les nouveautés
- Revue des Incoterms® 2020 :
 - Les Incoterms® multimodaux
 - Les Incoterms® maritimes
- Quizz

BIEN CHOISIR SES INCOTERMS®

- Si vous êtes acheteur
- Si vous êtes vendeur

IMPACTS DES INCOTERMS®

- Généralités
- Sur le contrat de transport
- Sur le contrat d'assurance
- Sur le contrat de financement
- Sur le Document Administratif Unique (D.A.U.)

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

CRÉDITS DOCUMENTAIRES EXPORT (CRÉDOCS)

Gérer et optimiser vos documents à l'export

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Évaluer les risques et appliquer les mesures appropriées pour les couvrir
- Gérer les interactions entre les contrats et le déroulement d'un crédit documentaire export.
- Identifier les documents couramment exigés et les principales irrégularités
- Évaluer le crédit documentaire par rapport aux différentes solutions de sécurisation des paiements à l'international.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Services export, approvisionnement, professionnels transport et douane :

- Services comptables et financiers,
- ADV, achats et logistique.

Pré-requis : Maîtrise des Incoterms®.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Spécialiste commerce international / TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne

1 JOUR
7 heures

Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

SÉCURISER SES VENTES ET L'ENCAISSEMENT DES FACTURES À L'ÉTRANGER

- Principaux risques encourus par le vendeur : client, pays, fabrication. Sources d'information
- Importance du « credit management » et du suivi/ relance des paiements

CRÉDIT DOCUMENTAIRE : LES OUTILS JURIDIQUES ET LE FONCTIONNEMENT

- Règles et Usances Uniformes 600 (RUU) et Pratiques Bancaires Internationales Standard (PBIS)
- Le schéma d'un crédit documentaire payable à vue
- Les 4 modes de réalisation : paiement à vue, différé, par acceptation et par négociation
- Rôle et responsabilités des parties prenantes (vendeur, acheteur, banques etc...)

INTÉGRER LE CRÉDIT DOCUMENTAIRE À TOUTES LES ÉTAPES

- Négocier les coûts du crédit documentaire avec sa/ses banque(s)
- Capturer le crédit documentaire en amont : « compliance »
- Négocier et rédiger correctement les conditions de paiement dès l'offre et/ou le contrat commercial
- Tenir compte des interactions entre contrats de vente Incoterms/transport/assurance/financement
- Suivre les étapes : ouverture, notification, présentation des documents, paiement
- Les outils de suivi

EFFECTUER LA REMISE DES DOCUMENTS EN BANQUE

- Les principaux documents exigés par l'acheteur et sa banque
- Les principales irrégularités relevées par les banques
- Conseils pour éviter les irrégularités
- Le circuit des amendements... tout au long de la vie du crédit documentaire
- Les étapes après la présentation des documents en banque.

Scannez pour choisir votre
session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

RÉGLEMENTATION DOUANIÈRE ET YACHTING

Se préparer à un contrôle douanier à bord d'un navire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les différents dispositifs réglementaires permettant d'assurer les intérêts de l'armateur et du capitaine
- Distinguer les critères d'application du droit douanier, de la fiscalité douanière, et des obligations déclaratives
- Appliquer les règles afférentes aux différents cas rencontrés.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Personnels d'encadrement embarqués dans le secteur du yachting : capitaines, yacht managers, agents maritimes, Sales & Charter Brokers, sociétés de portage salarial, armateurs.

Personnels des services administratifs et financiers des entreprises du secteur du yachting.

Pré-requis : Gestion de dossiers dans le secteur du yachting, liée à la réglementation et à la fiscalité douanières.

Niveau :

Professionnel

Avancé

Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Contrôleur principal des Douanes.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par personne



1 JOUR
7 heures



Formation intra
(France entière)

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

EXPORT CONTROL : DÉCRYPTAGE DES RÉGLEMENTATIONS BDU, ITAR, EAR

Matériels de guerre et assimilés

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Classer correctement dans les catégories de biens à double usage
- Mettre en place un process de vérification des personnes « black-listées » par les autorités
- Mettre en place un processus de contrôle pour s'assurer de la conformité liée aux embargos ou de mesures restrictives
- Rédiger les demandes de licence et en assurer le suivi.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Sociétés des catégories susceptibles d'être concernées par le règlement (CE) 428/2009 et les accords internationaux (Wassenaar, MTCR, etc...) :

- Service logistique, transport,
- ADV, achats et logistique,
- Commerciaux Import/Export.

Pré-requis : Bonne connaissance des notions du commerce international.

Niveau :

 Professionnel

 Avancé

 Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Expert Douane, spécialiste des réglementations particulières telles que BDU ou militaires.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par per sonne

1 JOUR
7 heures

Société 820 € HT

Cabinet d'expertise comptable 615 € HT

Formation intra Sur devis
(France entière) à partir de 1 900 € HT

INTRODUCTION

- Les différents accords de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive
- La lutte contre le financement et le blanchiment du terrorisme

LES ACCORDS ET LES RÉGLEMENTATIONS

- L'accord de Wassenaar
- La réglementation européenne :
 - La réglementation nationale et les différentes administrations concernées.

LES MESURES DE PROHIBITION ET DE RESTRICTIONS À L'EXPORTATION

LA MÉTHODOLOGIE DE CLASSEMENT DES PRODUITS DANS LES LISTES BDU

LA DEMANDE DE LICENCE (EGIDE)

LA TRAÇABILITÉ ET LE SUIVI DES OPÉRATIONS

LA RÉGLEMENTATION US (BIS, OFAC,...).

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

ALCOOLS - CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Les alcools et produits assimilés ou issus des alcools

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer la réglementation douanière et fiscale spécifique aux produits soumis à accises
- Identifier, compléter et gérer les documents liés aux transports de ces produits
- Gestion d'un EFS - Entrepôt Fiscal Suspensif.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Domaines viticoles, brasseurs, cavistes, ... :

- Services comptables et financiers,
- ADV, achats et logistique.

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables et collaborateurs.

Pré-requis : Connaissances élémentaires en matière d'opérations douanières.

Niveau :

Professionnel
 Avancé
 Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Spécialiste Douane / Contributions indirectes.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS

par personne



1 JOUR

7 heures



Société	760 € HT
Cabinet d'expertise comptable	570 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

PRÉSENTATION DE LA DGDDI - DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

- Son organisation & son rôle

L'EA - ENTREPOSITAIRE AGRÉÉ

- Statut et obligations
- Numéro d'accises
- Caution

TENUE DE LA CM - COMPTABILITÉ MATIÈRE ET OBLIGATIONS DÉCLARATIVES DE L'EA

- CM - Comptabilité Matière
- DRM - Déclaration Récapitulative Mensuelle et liquidations
- CIEL - Contributions Indirectes En Ligne
- DAI - Déclaration Annuelle d'Inventaire

LA FISCALITÉ DES ALCOOLS ET BOISSONS ALCOOLIQUES

- Classement et fiscalité des alcools et boissons alcooliques
- Gestion des liquidations et exonérations

CIRCULATION DES BOISSONS SOUMISES À ACCISES

- Le champ d'application
- Les différents statuts des produits :
 - En droits acquittés
 - En droits suspendus
- EMCS - Excise Movement and Control System
- Les documents de circulation et CM :
 - DAE/DAA/DSA/CRD
 - PRODOUANE / GAMMA ou ERP
- Contrôles internes : émissions et apurements

CONTRÔLES CONTRIBUTIONS INDIRECTES : RISQUES ET SANCTIONS

- Les principes
- Les pouvoirs de la Douane
- Les étapes d'un contentieux CI
- Droit à l'erreur et loi ESSOC - Loi pour un « État au Service d'une Société de Confiance ».

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

ŒUVRES D'ART À L'INTERNATIONAL : LOGISTIQUE ET DOUANE

Import/export d'œuvres d'art, spécificités

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer la réglementation dans la gestion des œuvres d'art
- Gérer la logistique en gagnant en autonomie
- Répondre de manière proactive aux attentes et aux exigences des autorités douanières.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Galeries d'art, maisons de ventes aux enchères, art advisors, gestionnaires de collections privées, General Manager, Family office :

- Service logistique, transport.

Pré-requis : Connaissances élémentaires en matière d'opérations douanières.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-formateur en mouvement des œuvres d'art, expert CITES.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne

1 JOUR
7 heures

Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

INTRODUCTION

- Cadre : comprendre les enjeux des mouvements des œuvres d'art
- Unesco : Convention du 14 Novembre 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicite des biens culturels

LA CIRCULATION DES ŒUVRES D'ART

- Opérations internationales
 - Maîtriser l'import / export au niveau mondial
 - Rédiger un carnet ATA
 - Sensibiliser au fonctionnement des principaux pays :
 - USA, Hong Kong, Suisse
- Flux communautaires
 - Sensibiliser à la circulation des biens culturels
 - Brexit
- Flux domestiques
 - Piloter les règles françaises (CBC, trésor national)
 - Code du Patrimoine, partie réglementaire : Décret n° 93 124 du 29 janvier 1993 modifié

RÈGLEMENTATIONS APPLICABLES

- Règles de facturation
- Les Certificats de Biens Culturels
 - Moins de 2 ans
 - Trésors nationaux
 - Sorties temporaires
- Anticiper les enjeux UE / Hors UE
 - Planifier les licences d'exportations
 - Déterminer quand utiliser un carnet ATA
- Programmer et effectuer les demandes CITES :
 - France / Monaco / Union européenne / Hors UE
 - Royaume-Uni
 - Ivoires / Rhinocéros

LOGISTIQUE

- Choisir son emballage - types d'emballages :
 - Carton ou bois ? Avantages et inconvénients
- Gérer ses assurances : qui assure quoi ?

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

EXPORTATION DE VIN FRANÇAIS DANS LE MONDE

Formalités douanières, droits d'accises, TVA sur les vins

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Définir le cadre réglementaire douanier et fiscal spécifique à l'exportation du vin
- Identifier les statuts, régimes et fiscalités applicables aux opérations viticoles
- Comprendre les droits d'accises du vin, taxes sur les vins et assurances dans le contexte de l'export du vin
- Établir les documents obligatoires d'accompagnement du vin.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

- Achats, logistique et ADV,
- Commercial export des vins,
- Services comptables et financiers,
- Vignerons indépendants.

Pré-requis : Connaissances élémentaires dans les opérations douanières.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

E-learning : une plateforme dédiée vous permet de suivre à votre rythme les contenus 100% en ligne - **Classe virtuelle :** en direct avec le formateur.

MODALITÉS

Intervenant : Consultant-formateur en exportation de vin.

Méthodes et moyens pédagogiques :

E-learning : une plateforme dédiée vous permet de suivre à votre rythme les contenus 100% en ligne - **Classe virtuelle :** en direct avec le formateur, à travers son écran et un outil de visio-conférence

Moyens d'évaluation : Accès aux vidéos, supports en ligne et QCM tout au long du parcours.

TARIFS par personne

Blended Learning :
3 h de formation en e-learning asynchrone
Et 2 x 3 h en classe virtuelle synchrone

Société

790 € HT

COMPRENDRE LE CADRE RÉGLEMENTAIRE D'UNE EXPORTATION DE VIN FRANÇAIS ET CONTRIBUTIONS INDIRECTES

- Expliquer le rôle et les compétences de l'administration des douanes
- Analyser l'impact de l'union douanière et du régime général des accises
- Déterminer le statut des opérateurs dans l'exportation de vin français dans le monde
- Évaluer la circulation des produits soumis aux droits d'accises du vin
- Énoncer les aspects fiscaux liés à la commercialisation des vins
- Mettre en œuvre les contrôles douaniers et les bonnes pratiques

METTRE EN PRATIQUE LA RÉGLEMENTATION LORS D'UNE EXPORTATION DE VIN FRANÇAIS

- Comprendre l'organisation des acteurs logistiques et leurs responsabilités : agents douaniers, transitaires, transporteurs, représentant fiscal
- Comprendre le fonctionnement de la TVA intracommunautaire sur le vin (TVA unique)
- Choisir le bon Incoterms et connaître les incidences sur les droits d'accises, taxes et assurances
- Savoir compléter correctement les documents obligatoires d'accompagnement : DAE / DSA Vins
- Savoir établir les autres documents obligatoires pour les exportations de vin : factures, liste de colisage, preuves d'origines, certificats, bons de transport, ...
- Savoir vérifier la conformité des étiquettes et contre-étiquettes en fonction des pays où l'on exporte du vin français
- Appliquer les bonnes pratiques en matière de flux financier (virements, lettres de changes, CREDOC, escompte, ...).

Scannez pour choisir votre session de formation



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à contacter notre référente : 04.93.72.66.90

Merci de cocher la ou les formations choisies dans la liste ci-dessous :

Les parcours MATHEZ FORMATION

- Parcours TVA essentiel
- Parcours TVA confirmé
- Parcours ADV TVA et Douane
- Parcours TVA certifiant

TVA

- Mécanismes de la TVA
- TVA intracommunautaire et extracommunautaire
- TVA internationale - échanges complexes
- TVA sur ventes
- TVA et Incoterms®
- Maîtriser le risque fiscal lié à la TVA

TVA par secteur

- TVA, véhicules neufs et d'occasion
- TVA et œuvres d'art
- TVA à l'international pour les œuvres d'art
- TVA, agences de voyages et organisateurs d'événements
- TVA et transport de marchandises
- TVA et nautisme
- TVA, navires de plaisance neufs et d'occasion
- TVA et industries
- TVA dans le secteur des parfums, des arômes et de la cosmétique
- TVA et e-commerce : ventes à distance et services digitaux

Comptabilité et gestion

- Débitants de tabac et diffuseurs de presse
- Traiter un dossier pharmacie
- Spécificités comptables des associations

Fiscalité

- Fiscalité énergétique et environnementale

Immobilier

- Opérations immobilières réalisées par des assujettis professionnels de l'immobilier
- Marchands de biens et lotisseurs professionnels
- Opérations de construction-vente
- Société civile immobilière de gestion patrimoniale
- Fiscalité et comptabilité LMNP / LMP 2024
- Fiscalité des investissements immobiliers réalisés en France par des non-résidents
- Imposition en France des personnes physiques résidentes de la Principauté de Monaco

Douane

- Import-Export et formalités de douane
- Les codes douaniers en toute sécurité
- Les règles d'origine préférentielle et non préférentielle
- Opérations triangulaires avancées
- Incoterms® 2020
- Crédits documentaires export (crédocs)
- Export control : décryptage des réglementations BDU, ITAR, EAR
- Alcools - contributions indirectes
- Œuvres d'art à l'international : logistique et douane
- Exportation de vin français dans le monde

Inscrivez-vous directement sur mathez-formation.fr ou renvoyez ce bulletin par email à inscription@mathez-formation.fr

DATE DE LA FORMATION

.....
.....
.....

LIEU DE LA FORMATION

- Classe virtuelle
- Aix
- Lille
- Lyon
- Nice
- Paris
- Strasbourg

VOTRE ENTREPRISE :

Raison sociale : _____

Siret ou N° de TVA : _____

Adresse : _____

CP/Ville : _____

Contact formation : M./Mme _____

Email : _____

Téléphone : _____

PARTICIPANT(S) * :

Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____

Fonction : _____

Avez-vous une intolérance alimentaire : _____

Êtes-vous en situation de handicap : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____

Fonction : _____

Avez-vous une intolérance alimentaire ? _____

Êtes-vous en situation de handicap ? _____

MODALITÉS DE PAIEMENT** :

Par chèque à l'ordre de Mathez Formation

Par virement :
IBAN FR76 1009 6185 8300 0448 9500 179 BIC CMCIFRPP

Organisme OPCO à facturer (coordonnées à préciser) :

Contact : _____ Téléphone : _____

CPF (uniquement pour le Parcours Référent TVA internationale).

Les demandes doivent être déposées au minimum 11 jours ouvrés avant le début de la session de formation. Passé ce délai, les demandes de financement ne seront plus recevables.

DATE ET SIGNATURE :

*Pour ajouter plus de participants, merci de nous envoyer la liste par email

**La réception par MATHEZ FORMATION du bulletin d'inscription complété rend exigible l'intégralité des sommes. Une annulation sans frais du fait du client jusqu'à 10 jours avant la date de la formation est cependant possible (annulation écrite obligatoire). Moins de 10 jours francs avant la date de début de la formation, en cas de non participation de l'inscrit, le montant total pour la formation est dû.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande liée veuillez contacter notre référente : 04.93.72.66.90

☎ 04.93.72.66.90

✉ coordination@mathez-formation.fr



mathez compliance formation

Direction & Service Réglementaire

Nice la Plaine, Bât C2 - Av. Emmanuel Pontremoli 06200 Nice

Tél : +33 (0)4 93 72 66 90 - Fax : +33 (0)4 93 72 66 99

nice@mathez-formation.fr

Nice - Marseille - Lyon - Paris - Lille - Déplacements France entière



Suivez-nous et restez informé
sur les nouveautés et les actualités réglementaires !

[**www.mathez-formation.fr**](http://www.mathez-formation.fr)

